

Beau travail des dames auxiliaires au bénéfice des tuberculeux

A Montréal, à Sainte-Agathe et à l'hôpital Alexandra — Les cours et les classes qui préparent les jeunes au travail pour le jour de leur sortie du sanatorium — Des classes d'art pour ceux qui ont des aptitudes — Un programme complet de réhabilitation

Le comité des dames auxiliaires de l'hôpital **Laurentien** Royal Edward a présenté un rapport annuel de ses activités à sa réunion générale dont voici quelques extraits. L'an dernier ce comité d'auxiliaires a recueilli la somme de \$14,997 dont la répartition cette année sera faite comme suit:

DIVISION DE MONTREAL

Services continus: gardes spéciales, \$350; recherches dans les soins à donner, \$400; bien-être et aides, \$150; automobile à l'usage des gardes-malades en service extérieur, \$1500.

DIVISION DE STE-AGATHE

Services continus: exercices thérapeutiques (allocation), \$1000; institutrices et assistants, \$1800; manuels scolaires, \$200; bibliothécaires et assistantes, \$1200; livres, \$200; emploi de patients, \$500; bien-être des patients, \$800; comité des fleurs, \$50; professeurs d'art, \$150; articles d'art, \$150; réfrigérateur d'eau, \$275; poêle électrique pour la résidence des gardes-malades, \$150; matelas de caoutchouc, \$1500; appareils pour exercices thérapeutiques, \$200.

HOPITAL ALEXANDRA

Services continus: préposés aux exercices thérapeutiques, \$1,400; cadeaux de Noël, \$108; bien-être des patients, \$300; tables de chevet et hachoirs, \$72; administration et bulletin d'information, \$600. Total: \$14,997.

La présidente, Mme J. Cecil McDougall, remercie bien sincèrement les membres du comité auxiliaire qui, grâce à leur générosité et à leur incessant travail, ont pu recueillir ces diverses sommes.

DIVISION DE MONTREAL

Des gardes-malades spéciales ont été engagées lorsque des soins d'urgence le nécessitaient et une physiothérapeute est toujours disponible pour prodiguer ses bons soins.

L'unité de N. D. G., présidée par Mme Alex. Paterson, a distribué des cadeaux à l'occasion de certaines fêtes spéciales. Le groupe H. N., dirigé par Mme Hugh Peck, a confectionné des bas de Noël, des pyjamas et des tantes d'oreiller pour les patients.

Une autre automobile a été acquise, ce qui veut dire que les gardes-malades de la santé publique disposent maintenant de deux automobiles. On estime que ces automobiles permettent de réaliser une économie-temps sur le travail d'une garde-malade, au cours d'une année et permet de faire de 1500 à 1600 visites.

L'an dernier, le programme de rétablissement a permis à deux jeunes filles et à un jeune homme, tous trois maintenant employés, de graduer au collège Sir George Williams. Deux autres jeunes filles y commencent leurs études.

DIVISION DE STE-AGATHE

Les exercices thérapeutiques prennent de plus en plus d'importance; les objets fabriqués par les

Carnet mondain

PERREAU-PARENT

Hier matin, à 9 h. 30, en la chapelle du collège Saint-Laurent, décorée de corbeilles de pivoines roses, a été béni par le Père Godfrey Clément, C.S.C., le mariage de Mlle Suzanne Parent, fille de M. et de Mme Lucien Parent, de Ville-Mont-Royal, avec M. Gilles-P. Perreault, fils de M. et de Mme J.-M. Perreault, d'Ahuntsic. Pendant la messe, M. Sarrazin interpréta le programme de chant. M. Perreault était le témoin de son fils et M. Parent accompagnait sa fille.

M. Claude Parent, frère de la mariée, et M. Paul-Emile Fournier, beau-frère du marié, plaçaient les invités.

La cérémonie fut suivie d'une réception à la demeure de M. et de Mme Parent, avenue Cornwall, où les salons étaient décorés d'une profusion de fleurs d'été. M. et Mme Perreault partirent ensuite pour un voyage en Gaspésie.

COTE-BARNES

Samedi matin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce, le Père Charles O'Shaughnessy, oncle du marié, a béni le mariage de Mlle Evelyn Barnes, fille de M. et de Mme Leslie Barnes, avec M. Jean Côté, fils de M. Bruno Côté, décédé, et de Mme Côté. Le sanctuaire et l'allée centrale de la nef avaient été décorés d'une abondance de glaïeuls et de pivoines. Pendant la messe, MM. Roméo Beaupré et Marcel Ménard exécutèrent le programme de chant. M. Barnes accompagnait sa fille et le Dr Jacques Durivage servait de témoin à son beau-frère, Mme Jeanne Durivage, sœur du marié, était dame d'honneur; Mlle Irène Beaupré et Madeleine Spénard, demoiselles d'honneur. M. Raymond Paquette était le garçon d'honneur. MM. Raymond Trempe, Jean Leblanc et Gérard Savoie plaçaient les invités.

Une réception à l'île Bizard suivit la cérémonie. M. et Mme Côté partirent ensuite pour une croisière au Saguenay.

AU CLUB DE BOUCHERVILLE

Le président et les membres du club de tennis de Boucherville

viennent tous leurs amis à la première soirée dansante de la saison qui aura lieu samedi le 23 juin, au chalet du club.

BISAILLON-PIUZE

A St-Léon de Westmount, hier matin, à 9 h. 30, le Père Gu. Piuze, O.M.I., bénissait le mariage de sa sœur, Lucie, fille du colonel P.A. Piuze, O.B.E., E.D., et de Mme Piuze, de Foster, Qué., à M. Jacques Bissillon, fils de M. et de Mme Maurice Bissillon, d'Outremont. Des pivoines blanches et roses et des palmiers avaient été disposés dans le chœur et la nef. Pendant la messe, un programme de chant comprenant le "Pater Noster" et le "Pennis Anglicus" fut exécuté. M. Bissillon était le témoin de son fils, et le colonel Piuze accompagnait sa fille. La petite bouquetière était Hélène Piuze, nièce de la mariée. M. Gilles Bissillon, frère du marié, et M. Jean-Pierre Lefebvre, beau-frère de la mariée, plaçaient les invités. Après une réception au Victoria Hall où les salons étaient décorés de glaïeuls et autres fleurs d'été, M. et Mme Bissillon partirent pour le parc des Laurentides. On remarquait parmi les invités venus de l'extérieur: M. et Mme Lionel Piuze, de Black Lake, M. et Mme Antonio Chassé, de la Rivière du Loup, Mme P.-E. Martin, le Dr et Mme Paul Gilbert, M. et Mme Marc Gilbert, M. Emilien Brown, M. et Mme R. Turgeon ainsi que Mlle Thérèse Dionne, de Québec.

PROVOST-LEMIEUX

En l'église Notre-Dame-de-Grâce, hier matin, à 10 h., a eu lieu le mariage de Mlle Hélène Lemieux, L.P.H., décédée, et de M. Marcel-Bernard Provost, fils de M. et de Mme Georges Provost, décédés. M. l'abbé Paul Lafleur, cousin de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale et, pendant la messe, Mlle Gabrielle Labrière, MM. Roméo Mousseau et Lucien Tourangeau exécutèrent le programme de chant: M. Paul Boyon touchait l'orgue.

Pivoines, palmiers et fougères décoraient le chœur et la nef. M. Georges Burdett accompagnait sa cousine et M. Jean-Paul Provost était le témoin de son frère.

M. Philippe Perron, beau-frère de la mariée, MM. Honoré Décarie et Gérard Charbonneau, cousins de la mariée, ainsi que le Dr Lionel Lafleur plaçaient les invités. Une réception au Victoria Hall suivit la cérémonie. Les salons étaient alors décorés de pivoines blanches. M. et Mme Provost partirent ensuite pour New-York et les Bermudes.

Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons: le juge Alphonse Décarie, Mlle Yvonne Décarie, de Dixie; M. et Mme Jean-Paul Provost, d'Hudson Heights; M. et Mme Camille Mongenais, de Port Menier, de l'Anticosti; M. Germain Caron, m.p., et Mme Caron, de Louiseville; M. et Mme Paul D'Arçon, le Dr et Mme Aimé Carle, de Boulangue, Abitibi; M. et Mme Léo McCraw, de Saint-Lambert; M. et Mme D. Colvey, d'Altonia, Californie; M. C. Pearce, de Winnipeg; M. O.A. Lefebvre, d'Ottawa; Mlle Edith Legris, de Providence; M. Owen Bingham, d'Ottawa; M. et Mme Camille Légaré, de Sainte-Adele; M. et Mme André Bazin, de Québec; M. et Mme Raymond La-Jonde, de Roberval; le lieutenant-colonel et Mme Fernand Trudeau, M. et Mme Yves Thériault, de Saint-Sauveur; M. et Mme Paul Sabourin, de Mont-Laurier; M. Emile Castonguay, des Eboulements.

A leur retour, M. et Mme Provost habiteront à Notre-Dame-de-Grâce.

(A suivre)

Crépuscule dans un jardin de ville

Saisie par l'ombre, la fraîcheur et le silence, je m'installai en moi-même: — C'est vrai, il y a les jardins.

Le travail, les assemblées annuelles, les expositions de mode et de recommandations, les inventaires et les réunions de clôture des activités nous les font bien oublier, mais il y a tout de même des jardins. Eux aussi ils font leur rentrée annuelle dans le décor, ils remettent les feuillages à la mode et les fleurs en vogue; ils offrent des couleurs et livrent des odeurs mais ils ne convoquent pas les journalistes pour toutes ces activités. Dans le vieux monde atomique et rébarbatif ils ont encore la naïveté et l'audace en même temps, d'apporter toutes sortes de fragilités brillantes: des corolles de velours ou de satin, des collerettes empoisées, des crinolines miniatures, des clochettes blanches ou mauves ou bleues, des coeurs d'or et même des pensées de toutes couleurs, comme chez les humains.

Malgré le premier qui nous a été fatal à tous (qui dira la première fraîcheur du premier jardin?) un jardin est toujours aussi émouvant qu'un jeune enfant, qu'un beau poème, autant certainement qu'il n'importe quelle mécanique d'aujourd'hui, valent-elle des millions.

— La haie a besoin d'être taillée, dit une voix dans l'ombre, et le prunier ornemental, à gauche va changer de place. Les pivoines manquent d'espace, on va leur en donner.

Chanceuses, les pivoines! — Avoir un jardin, le tailler, l'orner, le meubler et l'habiter à volonté quand il fait si beau qu'on ne peut plus rester dans la maison, quel rêve!

Le jour baisse en accentuant la fraîcheur de l'air. Un visiteur du soir attardé, bat de l'aile, se pose un instant au bord du bain d'oiseau, mais dédaigne l'eau, s'envole et disparaît sans qu'on puisse dire si c'est dans les lilas, l'orme ou la

haie. Le silence et la paix tissent de nouveau un voile isolant qui protège le coeur sensible du jardin de ville.

Quand un jardin citadin peut avoir tant de séduction que doivent donc dire les autres, tous les autres? Les beaux jardins italiens, les fameux jardins persans?

Les roses d'Ispahan dans leur gaine de mousse. Les jasmins de Mossoul, les fleurs de l'oranger.

Ah! voyager, voyager, pour voir tous les jardins embaumer, les fontaines pleurer, les bassins éblouir, les cadrans solaires marquer des heures différentes. Comme on comprend les poètes et les artistes d'avoir tant fréquenté les jardins, en essayant de surprendre les secrets de la lumière et les messages de l'ombre.

Mais qui donc a le temps de s'attarder au jardin aujourd'hui, même parmi les privilégiés qui en ont un bien à eux? Quant aux autres, ils ne peuvent qu'y passer, mais c'est déjà beau et bon de pouvoir boire un coup de cette fraîcheur et de ce silence en pleine ville. C'est ce qui faisait dire à Leila de Dampierre:

Au-dessus du veau d'or qu'implorent les réclames
La flore du bon Dieu a répandu son âme.

La nuit est venue tout à fait: comme les étoiles ont l'air chez elles dans le ciel du jardin et comme on comprend la lune de vouloir l'habiter au complet en le baignant d'une clarté laiteuse et douce. Ce serait d'une coupe peut-être d'écrire une sonate si quelque Beethoven venait s'y reposer.

Mais la journaliste se sauve, elle n'a qu'un compte rendu à faire sur un aride sujet. Le jardin ne peut lui être d'aucun secours, excepté peut-être de lui avoir rafraîchi l'âme.

Germaine BERNIER

Ensembles pour la chasse et la montagne

Pour le temps de la chasse et un gros chandail, il suffira de des longues promenades en plaine, passer dessus le court paletot savoir en montagne, les couturiers qui leur libèrent d'autant plus que très souvent l'emmanchure est raglan. La mode en effet rend sa faveur une série de modèles pratiques à cette forme d'emmanchure, mais elle est élégante. Chaque année à cette époque les teintes s'inspirent de la nature et l'on voit revenir le marron d'inde, le vert sous-bois, le rouge, le jaune, toutes les gammes des dorés et des tons de l'automne. Quant aux formes, elles s'inspirent bien entendu des lignes générales de la mode, mais avant tout on demande à un ensemble sportif d'être pratique. C'est pour quoi la jupe-culotte retrouve ses droits et beaucoup de femmes même n'hésitent pas à porter le corsaire de lainage qu'elles trouvent les arrivées à la haute pour une fine jupe qu'elles emportent dans le sac de montagne ou dans la petite valise qui leur sert de valise. Ce corsaire est très souvent réalisé dans un tissu écossais dont l'une des nuances se retrouve dans la veste. Celle-ci, d'ailleurs, pourra, dans la poche ou le corsaire, rappeler le tissu écossais. Quant à la jupe, selon l'usage qu'on lui destine, on la réalisera dans le même tissu que la jaquette ou bien elle aussi sera exécutée dans un tissu écossais, mais elle sera, dans ce dernier cas, beaucoup plus sport que la jupe unie.

Pour le sport comme pour la ville, l'ampleur des jupes part du genou et l'on voit dans les ensembles de montagne, comme dans ceux de chasse, énormément de plis rapportés, de godets, de plis, qui évasent les jupes en leur donnant un petit air ballerine. Mais la ligne demeure toujours étroite au dessus du genou. Pour les heures sportives, une piquette en relief prolonge vers le haut godets et plis. Sur la jupe quelques poches, mais peu volumineuses, car il ne faut rien ajouter à la silhouette qui puisse l'alourdir.

Les vestes aiment, comme pour la ville, les épaules assez larges, les manches étroites et longues qui s'achèvent parfois en pointes sur la main, une pointe à peine esquissée quand il s'agit d'une jaquette et beaucoup plus précise dans le cas d'une robe. La taille haute, marquée et la basque assez courte, souvent évasée et rehaussée de poches carrées ou longitudinales plus nouvelles, sont préférées sur la plupart des couturiers. Sur la jupe et même avec le short de laine, on pourra également porter une de ces vestes sans que préconise la mode dans bien des cas. En général ce paletot court ne dispense pas de la veste tailleur, mais pour l'heure sportive, si l'on a soin de porter

Le docteur Adélaïde Groulx, directeur du service municipal de la santé, rappelle que tous les enfants qui ne l'ont pas déjà été, doivent être immunisés contre la diphtérie et la coqueluche.

Immunisation de tous les enfants

Contre la diphtérie et la coqueluche — Protection contre le tétanos et la polio

Le docteur Adélaïde Groulx, directeur du service municipal de la santé, rappelle que tous les enfants qui ne l'ont pas déjà été, doivent être immunisés contre la diphtérie et la coqueluche. Le Service préconise actuellement l'emploi du vaccin diphtérique, coqueluche et tétanos, dès l'âge de trois mois. L'anatoxine tétanique prise dans ce vaccin trivalent protège contre une troisième maladie, le tétanos qui, bien que rare, est grave dans ses conséquences.

De plus, le fait d'immuniser le nourrisson de plus en plus jeune, ne l'expose pas à contracter la poliomyélite, puisqu'il jouit d'une immunité passive contre la polio, jusque vers la fin de la première année.

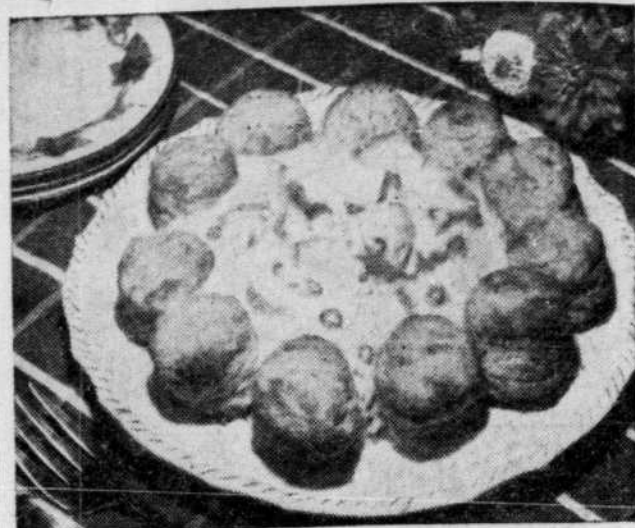
Un dîner qui plaira à tout le monde!

La préparation d'un dîner économique et rapide vous laisse-t-elle parfois perplexe? Voici un plat au lait très savoureux et riche en protéines et vitamines.

Avec la viande qui vous reste, une pointe de fromage... et un brin d'ingéniosité, vous pouvez préparer ce mets aux fines herbes en un rien de temps. La pâte à biscuit, qui est vite mélangée, possède un goût subtil de sauge, donnant ainsi plus de piquant à ce plat devenu le favori de toute la famille. Le lait que vous mêlez à la farine fournit une autre source de protéines et de calcium, éléments qu'on trouve en grande quantité dans tous les produits laitiers.

Sur un plateau, disposez en cercle les biscuits que vous aurez préparés et remplissez le centre avec le jambon qui vous restera, aromatisé d'une délicieuse sauce au fromage. Ne trouvez-vous pas que ce plat est idéal pour un dîner-éclair? Ajoutez-y une salade de feuilles vertes, un dessert aux fruits, et voilà un repas très appréciable et des plus faciles à préparer.

La recette complète de ce plat paraît dans la page aujourd'hui même.



PLAT AUX FINES HERBES

(6 portions)

Biscuits:

- 2 tasses de farine tamisée
- 2/3 tasse de lait
- 1/4 tasse de beurre
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de sauge
- 1/2 c. à thé de poivre

Tamiser tous les ingrédients secs. Ajouter le beurre, travailler à l'aide de deux couteaux. Ajouter du lait, en quantité suffisante pour bien mélanger tous les ingrédients. Pétrir de 8 à 10 fois sur une planche légèrement enfarinée. Rouler en boulettes de 3/4 d'épaisseur. Couper à l'aide d'un coupe-biscuits enfoncé, et disposer en cercle sur une tôle à gâteau beurrée, laissant assez d'espace au centre pour la garniture. Cuire dans un four à température élevée (450° F.) pendant 10 minutes (12 biscuits).

Garniture:

- 2 tasses de jambon coupé en cubes
- 2 tasses de lait
- 1 tasse de pois verts cuits (ou en boîte)
- 1/2 tasse de fromage râpé
- 6 c. à table de farine
- 6 c. à table de beurre
- 1 c. à thé de sel

1/2 c. à thé de paprika
quelques grains de poivre

Faire fondre le beurre dans une casserole. A la farine, ajouter le lait, le sel, le poivre et le paprika. Mélanger au beurre et bien mélanger. Verser l'eau graduellement en brassant continuellement, jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et lisse. Retirer du feu, verser le fromage et brasser pour faire fondre. Ajouter le jambon et les pois. Cuire de 5 à 10 minutes. Verser dans le centre et servir immédiatement.

Jeune fille poignardée hier soir

Une jeune fille de 18 ans, Kathleen, 217 rue McCord, a été poignardée, hier soir, vers 6 h. 15. Il semble que l'incident soit survenu après une dispute de quelques minutes avec un jeune homme qui fut autrefois compagnon de travail de la victime. L'objet de la dispute aurait été un prêt de \$5. Mlle Burton reçut le coup de couteau dans l'abdomen. On croit cependant qu'elle n'est pas sérieusement blessée. La police recherche le coupable.

Camp de Réhabilitation Scolaire

- Pour candidats au classique et pour retardés pédagogiques.
- Cours très spécialisés en lecture, orthographe, arithmétique.

JEAN COURVAL, L. Ps.

5242, rue St-Denis - DO. 7255

INVARIABLEMENT PUR ET SAIN

déclare le chimiste. Tel est le résultat de chacune de ses analyses portant sur le LAIT

SAINT-ALEXANDRE

Essayez notre lait JERSEY

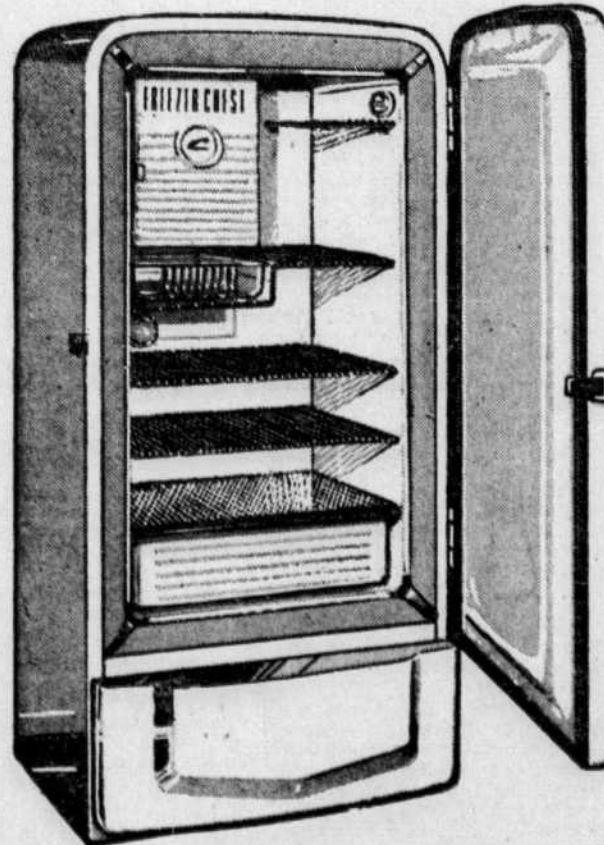
FR. 1163

Laiterie **ST-ALEXANDRE**
LIMITÉE
LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CREME



HEURES D'AFFAIRES 9 H. 30 A 5 H. 30 DU LUNDI AU VENDREDI, LE MAGASIN FERME A 1 HEURE LE SAMEDI

Chez EATON: un choix de 4 modèles de réfrigérateurs "FRIGIDAIRE"



Une marque connue qui vous assure élégance de lignes, durée et économie ainsi que la grande expérience General Motors.

EN VEDETTE:

MODELE DE 8.2 PIEDS CUBES

414.75

- Congélateur très spacieux.
- Nouveau tiroir humide pour légumes et fruits frais.
- Tablettes d'aluminium inoxydable montées sur glissière afin de permettre le remisage de denrées encombrantes.
- Lignes nouvelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Isolant amélioré, conserve le froid plus longtemps.
- Porte sur toute la hauteur.
- Plateaux pratiques... accès facile aux cubes à l'aide d'un levier.
- Dimensions extérieures: 28 3/4" x 28 3/4" x 57 1/2".

Voyez également les autres appareils "Frigidaire":

6 pieds cubes **345.75** 8 1/2 pieds cubes **461.75**

9 pieds cubes **519.75**

Conditions du Plan Budgétaire si désiré.

REFRIGERATEURS (MT. 259), AU SIXIEME, CHEZ EATON.

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

Le Fruit Sauvage

par Isabelle SALVAT

16

(Suite)

— Je suis pareille à vous, ajoutait la voix contenue et si passionnée de Geneviève; je prends le chemin que vous avez suivi et je finirai, spectre rigide, dans le même isolement du cœur. Non, car pour moi tout est pire, car nul n'a le devoir de m'aimer, car je suis seule au monde, sans famille et sans nom. Je suis seule, seule, le fus des maux. Une malediction à pesé sur moi. Pourquoi cela, pourquoi? L'ai-je mérité? Est-ce juste?

Une révolte la redressa, la chambre en arrière; sa chevelure de feu s'agitait sur sa nuque étroite, plus étroite que celle de Lénore. Et comment se ressembleraient-elles, si ce n'est pas l'ardeur inutile de la bouche et des yeux?

Des frissons secouaient Geneviève à la pensée du surcroît d'injustice qui lui était faite. Elle mord savamment ses lèvres et des larmes corrodent le bord de ses paupières, larmes cruelles qui serrent sa gorge à l'étouffer.

Depuis combien d'années rêvait-elle d'impossibles revanches? Tout à lui entre ses mains. Toujours quelque chose s'opposait à ce qu'elle sortit de l'ombre; ce fut Juliette ou Madeleine, et maintenant cette Alise puérile qui lit, sous la clarté blonde de sa bougie, des romans anglais.

Elle aurait dû devenir ici la maîtresse. Pourrait-elle le jour du moins de la pauvre part de joie qu'elle dérober?

creux abrité de votre âme comme de vieux murs conservent en hiver les velours bruns des gilets... Il me semble qu'une malediction a dû s'abattre sur nous deux. Elle a fait de vous ce tyran morose dont je ne puis absoudre la mémoire; de moi, cette fille farouche dont on s'écarte, lui attribuant le plus lâche des crimes et peut-être les dons sinistres d'une sorcière... Pese-t-il sur la petite Alise, ce maléfice de la solitude? Elle est arrivée hier, ingénue, enfantine, et déjà elle a changé. Elle doute, elle s'interroge, elle ne croit plus à son bonheur... Mais je ne saurais la plaindre. Elle est assise dans sa maison; je suis la mendiant hébété, par pitié. Je comprends pourquoi les vagabonds, quelquefois, incendient la grange qui leur a donné asile... Demeurer captive ici ou repartir... sans ressources. Pourquoi m'infliger ce sort? Pourquoi faut-il que la Palomère soit à jamais ma demeure? Pourquoi avez-vous décidé cela? Pourquoi s'écria brusquement Geneviève sous la violence de son ressentiment. Pourquoi, vous qui ne m'aimiez point, vous qui rebutez mon caractère altier et sauvage, m'avez-vous gardée ici, oui, pourquoi? A cette adjuration, le portrait de Lénore opposait son roman... que souriait, la jeune passionnée de ses épaules rondes et de ses yeux pleins d'ombre. Geneviève, avec lassitude, se détournait. Elle ouvrit la secrétaire et choisit, pour les relire, à loisir, un paquet de lettres anciennes. Elle ne semblait plus redouter qu'on la surprît dans ses investigations étranges. Peut-être s'imaginait-elle un droit en reprenant ces lettres que son emploi de secrétaire lui avait naguère livrées.

La porte, poussée par une main frêle, tourna doucement. Alise parut sur le seuil, incertaine, renouant la ceinture de velours toujours défilée de son peignoir rose. — Je vous croyais souffrante, dit la jeune femme d'un ton qui s'excusait: il me paraissait entendre comme des plaintes.

(A suivre)

Les accidents mortels sont plus nombreux durant juillet et août

Au quatrième rang comme causes principales de décès — Les accidents de la rue sont nombreux et surtout causés par les automobiles: 60% surviennent chez les enfants et 2 sur 3 sont mortels

A la radio hier soir, le docteur Adélard Groulx, directeur du service municipal de santé, a donné une nouvelle série de conseils pratiques à l'occasion de la saison d'été. Ces conseils avaient précédemment trait à la prévention des accidents, divers et fréquents durant les mois chauds, et à la surveillance médicale des jeunes enfants dans les centres d'hygiène et les consultations.

Concernant les accidents, le docteur Groulx révèle cette statistique que vient de compiler le statisticien du Service, le docteur Antoine Valois:

"En 1945, les accidents occupaient le neuvième rang parmi les causes principales de décès; en 1950, ils sont classés au quatrième rang. De 5 à 14 ans, les accidents sont la principale cause de décès: 77% de tous ces décès, ou plus d'un décès sur quatre, sont dus aux accidents à cet âge; 3 sur 5 de ces accidents sont causés par l'automobile dans la rue. Aux autres âges, en dehors des accidents d'automobile, les noyades sont responsables d'environ 1/3 des décès mortels et les chutes, dans la proportion de 25%."

Les statistiques révèlent en plus que c'est durant les mois de juillet et août que surviennent le plus grand nombre d'accidents mortels. D'où l'importance de leur prévention au cours de l'été.

Les noyades comptent parmi les accidents les plus fréquents l'été et sont attribuables à une grande imprudence, tant de la part des enfants que des adultes.

Les accidents de la rue sont nombreux et surtout causés par les automobiles: 60% surviennent chez les enfants et 2 sur 3 sont mortels. L'imprudence en est le grand facteur. Les enfants demandent à ce sujet beaucoup de surveillance, surtout à la ville, et même à la campagne sur les grandes routes.

Les autres accidents possibles qui peuvent survenir chez tous, surtout chez les enfants et les vieillards, sont les chutes à la maison, dans les escaliers, aux entrées ou sorties, surtout lorsque l'on s'aventure quand il fait sombre.

On peut les prévenir en assurant un bon éclairage naturel ou artificiel. La, comme à l'extérieur, les enfants et les vieillards ont besoin de beaucoup de surveillance et ces derniers doivent utiliser une canne pour se déplacer.

A l'extérieur, pour prévenir les chutes des enfants, on doit entourer le balcon de grillages assez élevés; il faut aussi fixer les tapis au plancher, réparer les chaises.

La Croix d'Or

A la demande expresse de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, un organisme, la Croix d'Or, s'occupe activement de recueillir et d'envoyer à Sainte-Thérèse le Pape XII du linge, des remèdes et de l'argent qui seront ensuite distribués aux milliers de malheureux d'Europe et des pays asiatiques souffrant encore des conséquences de la guerre mondiale. Comment participer à cette grande œuvre de relèvement? En portant aux bureaux de la Croix d'Or, 424, rue Saint-Sulpice, à Montréal, H.A. 0022, tous vêtements dont vous ne vous servez plus et qui sont pourtant assez bons pour être portés; ceux qui sont en mesure de faire des dons en espèces aideront à défrayer les frais de transport des nombreuses caisses qui seront expédiées directement au Vatican. Plusieurs personnes ont déjà prêté leur concours: manufacturiers; jeunes filles offrant leur aide gratuite deux fois par mois; épiciers; camionneurs et nombre d'autres.

Un appel spécial est lancé

1 — A une firme de nettoyage qui consentirait à nettoyer gratuitement les pièces de vêtements données, avant leur expédition.
2 — A une équipe de jeunes gens et de jeunes filles qui rempliraient les caisses.
3 — Aux personnes charitables possédant une automobile, ou en core à une compagnie de transport qui consacrerait quelques heures à la livraison des vêtements. Ces personnes voudront bien s'adresser au numéro suivant: H.A. 0022.

La banque du bon sens

Dans le monde où nous vivons, les banques forment un engrenage économique qui désorganiserait complètement notre mode de vie si elles étaient appelées à disparaître subitement du jour au lendemain. Nous avons pris l'habitude d'aller à la banque comme nous avons pris l'habitude d'aller au cinéma, en vacances, à la pêche. Nous sommes-nous déjà arrêtés à penser, de les évoluer à leur juste valeur, aux services que rend une banque? Le simple terme "banque" fait naître dans l'esprit l'idée de l'épargne, de la conservation, etc. C'est pour cette raison qu'on a la banque du sang, la banque des yeux et la banque du bon sens. Tous les actionnaires de cette dernière sont les femmes sages et pratiques qui savent que chez Reid, 1473, rue Amherst, ou 1420, rue McGill College, ou encore chez Pichet, 2170 ouest, rue Ste-Catherine, elles trouveront, en s'y rendant immédiatement, le manteau de fourrure dont elles auront besoin à l'automne LA OU LIRE DOLLAR A PLUS DE VALEUR QU'AILLEURS. Ce sont deux spécialistes qui ne vendent que de la fourrure pour vous mieux servir.

Gaston Avon échappe à la potence

Le juge Wilfrid Lazure, président des Assises, a condamné hier à la détention perpétuelle Gaston Avon, qui s'est reconnu coupable de "manslaughter". Avon avait obtenu l'annulation d'un premier avis de meurtre et d'une condamnation à la potence. Avon avait abattu son épouse, Lucile (Binette) de trois balles de revolver.

Les complices des frères Philip, les deux adolescents Philippe Daveluy et Jean Léger, ont été condamnés respectivement à 15 et 10 ans de pénitencier pour vols. Jean Ducloux, déclaré récemment coupable de vols, a été condamné à 7 ans de pénitencier.

La prochaine session de la Cour du banc du roi s'ouvrira le 10 septembre 1951.

L'établissement de petits hôpitaux dans les centres ruraux canadiens

Espoir exprimé par le nouveau président de l'A.M.C. — Opérations reproduites par télévision — M. Saint-Laurent et l'assurance-santé

Le nouveau président élu de l'Association médicale du Canada, le Dr H. B. Church, a exprimé l'espoir qu'il sera prochainement possible d'établir de petits hôpitaux dans les districts ruraux, mais, a-t-il précisé, aucune mesure définitive n'a encore été arrêtée. Un tel hôpital serait confié au médecin résident, qui pourrait faire venir de la ville des spécialistes lorsque les circonstances l'exigent.

Liberté de la médecine

Le Dr Norman Gosse, président sortant de charge, a proposé hier trois moyens destinés à préserver la liberté de la médecine au pays: la liberté au sein de la profession médicale; la liberté d'enseignement de l'éducation du médecin de manière à inclure une étude plus poussée de la littérature, de la philosophie et d'autres matières généralement classées parmi les humanités. L'adaptation de la profession médicale aux inevitables transformations sociales que subit le monde.

Séance de télévision

Près de 700 médecins ont assisté, hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal, à une opération chirurgicale sur l'écran de la télévision. Treize appareils récepteurs ont reproduit en couleurs les gestes de médecins opérant des patients à l'hôpital Victoria. Le Dr Galvin Miller, professeur de chirurgie à l'Université McGill, a opéré un patient qui souffrait d'un ulcère peptique à l'estomac. L'opération a duré trois quarts d'heure. Le Dr E.-D. Gagnon, chirurgien pour le cœur à l'hôpital Notre-Dame, a fait la démonstration d'une intervention chirurgicale dans la sténose mitrale. C'est une opération relativement récente dans le domaine chirurgical. Elle n'a été pratiquée que dix à l'hôpital Notre-Dame et l'autre à l'hôpital des vétérans. Aujourd'hui on fera l'ablation d'un sein atteint du cancer et demain une opération césarienne.

La Compagnie des Tramways devra rembourser \$19,600 à Outremont

Le juge Tyndale décide qu'elle n'était pas exempte de taxes envers cette ville, comme elle l'assurait — Clause du contrat de 1918 qui annule l'exemption de 1893

Le juge en chef O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, vient de condamner la compagnie des Tramways de Montréal à rembourser \$19,594 en taxes à la cité d'Outremont, en plus d'un intérêt de 5% rétroactif à novembre 1949. Il s'agit de taxes qui étaient dues pour la période 1936-1949.

La compagnie avait prétendu en avoir été exemptée par le contrat passé en 1893 entre Outremont et la Montreal Street Railway, dont la Montreal Tramway Company a hérité les intérêts et la gestion. Elle assurait que le renouvellement du contrat en 1918 lui maintenait ce privilège.

Le juge Tyndale a en outre décidé autrement et en s'appuyant sur ce même second contrat de

1918. Il tire argument, pour son jugement, de la clause 16 de ce contrat qui trouve particulièrement explicite, car elle rend ce privilège du premier contrat tout à fait inadmissible.

Il y est dit que le taux de voyage sur les voitures de la compagnie sera uniforme dans les cités de Montréal, Maisonneuve, Westmount et Outremont.

"Si les résidents d'Outremont paient le même taux que ceux des autres cités susmentionnées, a dit le juge Tyndale, et si, par ailleurs, la cité d'Outremont ne perçoit pas de taxes de la compagnie, il est clair que ces résidents paient leurs places sur les voitures de la compagnie plus cher que ceux des autres villes. L'exemption accordée par le contrat de 1893 n'a donc pas été maintenue dans celui de 1918, elle ne peut plus être admise maintenant et de ce fait inopérante. Je trouve donc bien fondée la réclamation de la cité d'Outremont."

Me Louis-Philippe Gagnon, C.R., avait représenté Outremont dans cette cause.

300 ouvriers en grève à St-Jean, au N.-Brunswick

Saint-Jean, N.-B., 21 (P.C.) — Entre 250 et 300 employés de la St. John Dock Co. Ltd. se sont mis en grève hier. Ce sont les membres du local no 3 de l'Union des constructeurs de navires et travailleurs de chantiers maritimes (C.C.T.). La compagnie et l'union avaient interrompu leurs négociations la semaine dernière. L'union demandait une augmentation de 10 cents et une clause de boni de vie chère automatique. La compagnie n'offre que 3 cents. Une sentence arbitrale recommandait une augmentation de 10 cents.

TARIFS POSTAUX

M. E. Rinfret estime qu'une loi est bonne si elle ne satisfait personne

"Si personne n'est satisfait, ma théorie, c'est que la loi est bonne" — Déclaration à une délégation des éditeurs canadiens de revues et de périodiques — Le Parlement doit fixer les "subsides" aux journaux, et non pas le maître général des postes — Les quotidiens porteront le plus grand poids des nouvelles augmentations

Ottawa, 20 (P.C.) — Le ministre des Postes, Edouard Rinfret, a déclaré hier qu'il jugeait une loi inconvénient les nouveaux tarifs. La délégation était présidée par le major L. D. Carson, de Toronto, vice-président de l'Association de la presse périodique.

Les revues américaines leur font déjà une concurrence trop forte, déclara-t-il, qu'ils puissent absorber sans inconvénient les nouveaux tarifs. La délégation était présidée par le major L. D. Carson, de Toronto, vice-président de l'Association de la presse périodique.

Le ministre des postes a tenté de répartir les nouvelles dépenses selon la charge que chacun impose au ministère. Ainsi ce sont les quotidiens qui sont le plus lourdement taxés.

M. Rinfret a encore déclaré aux représentants des revues que pour plusieurs de celles-ci, l'augmentation des tarifs postaux n'a guère de conséquence. "Ainsi il ne coûtera que 4 1/2 cents de plus par année aux abonnés de la revue Maclean pour recevoir celle-ci."

Les représentants des revues ont présenté leurs doléances au Comité sénatorial sur les banques et le commerce, qui étudie actuellement le projet d'augmentation des tarifs postaux. Les représentants ont invoqué l'argument que

le ministère des postes a tenté de répartir les nouvelles dépenses selon la charge que chacun impose au ministère. Ainsi ce sont les quotidiens qui sont le plus lourdement taxés.

M. Rinfret a encore déclaré aux représentants des revues que pour plusieurs de celles-ci, l'augmentation des tarifs postaux n'a guère de conséquence. "Ainsi il ne coûtera que 4 1/2 cents de plus par année aux abonnés de la revue Maclean pour recevoir celle-ci."

Les représentants des revues ont présenté leurs doléances au Comité sénatorial sur les banques et le commerce, qui étudie actuellement le projet d'augmentation des tarifs postaux. Les représentants ont invoqué l'argument que

le ministère des postes a tenté de répartir les nouvelles dépenses selon la charge que chacun impose au ministère. Ainsi ce sont les quotidiens qui sont le plus lourdement taxés.

M. Rinfret a encore déclaré aux représentants des revues que pour plusieurs de celles-ci, l'augmentation des tarifs postaux n'a guère de conséquence. "Ainsi il ne coûtera que 4 1/2 cents de plus par année aux abonnés de la revue Maclean pour recevoir celle-ci."

Les représentants des revues ont présenté leurs doléances au Comité sénatorial sur les banques et le commerce, qui étudie actuellement le projet d'augmentation des tarifs postaux. Les représentants ont invoqué l'argument que

le ministère des postes a tenté de répartir les nouvelles dépenses selon la charge que chacun impose au ministère. Ainsi ce sont les quotidiens qui sont le plus lourdement taxés.

M. Rinfret a encore déclaré aux représentants des revues que pour plusieurs de celles-ci, l'augmentation des tarifs postaux n'a guère de conséquence. "Ainsi il ne coûtera que 4 1/2 cents de plus par année aux abonnés de la revue Maclean pour recevoir celle-ci."

Les représentants des revues ont présenté leurs doléances au Comité sénatorial sur les banques et le commerce, qui étudie actuellement le projet d'augmentation des tarifs postaux. Les représentants ont invoqué l'argument que

le ministère des postes a tenté de répartir les nouvelles dépenses selon la charge que chacun impose au ministère. Ainsi ce sont les quotidiens qui sont le plus lourdement taxés.

M. Rinfret a encore déclaré aux représentants des revues que pour plusieurs de celles-ci, l'augmentation des tarifs postaux n'a guère de conséquence. "Ainsi il ne coûtera que 4 1/2 cents de plus par année aux abonnés de la revue Maclean pour recevoir celle-ci."

Les représentants des revues ont présenté leurs doléances au Comité sénatorial sur les banques et le commerce, qui étudie actuellement le projet d'augmentation des tarifs postaux. Les représentants ont invoqué l'argument que

le ministère des postes a tenté de répartir les nouvelles dépenses selon la charge que chacun impose au ministère. Ainsi ce sont les quotidiens qui sont le plus lourdement taxés.

M. Rinfret a encore déclaré aux représentants des revues que pour plusieurs de celles-ci, l'augmentation des tarifs postaux n'a guère de conséquence. "Ainsi il ne coûtera que 4 1/2 cents de plus par année aux abonnés de la revue Maclean pour recevoir celle-ci."

Les représentants des revues ont présenté leurs doléances au Comité sénatorial sur les banques et le commerce, qui étudie actuellement le projet d'augmentation des tarifs postaux. Les représentants ont invoqué l'argument que

Ottawa maintient les restrictions sur le crédit

Ottawa, 21 (C.P.) — Le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a déclaré, hier soir, aux Communes, que les travailleurs mis à pied dans l'industrie de l'automobile pourront être fort utiles dans d'autres entreprises.

Répondant à l'accusation formulée par l'opposition, M. Abbott a déclaré que le gouvernement n'était pas le premier responsable des congédiements des travailleurs de l'auto, mais que c'était plutôt la saturation du marché.

M. Abbott avait expliqué auparavant que le gouvernement n'avait pas l'intention de relâcher les restrictions sur le crédit, qu'il estime nécessaires à combattre l'inflation. La situation actuelle résulte, selon M. Abbott, de la surproduction des derniers mois dans l'industrie de l'automobile, qui ont fabriqué plus de véhicules que la communauté ne pouvait en utiliser. "Ce n'était pourtant pas nécessaire. Nous avions besoin de beaucoup d'autres articles."

"La crise actuelle fait partie de l'immense problème de la redistribution de la main-d'œuvre. Ces travailleurs pourront être très utiles ailleurs."

Les villageois ont fait savoir que

L'enquête sur l'incendie de l'asile Ste-Cunégonde s'ouvrira le 28 juin

Elle aura probablement lieu dans une des grandes salles de la Cour supérieure — Funérailles des six dernières victimes hier et aujourd'hui — Aide du public montréalais

L'enquête tenue par les commissaires aux incendies sur le désastre de l'asile Sainte-Cunégonde s'ouvrira à 2 h. jeudi, le 28 juin, a annoncé hier M. Jean Saint-Germain, C.R., commissaire aux incendies. Vu le nombre imposant de témoins qui seront appelés à témoigner, l'enquête aura probablement lieu dans une des grandes salles d'audience de la Cour supérieure.

"Nous attendons un très grand nombre de témoins en plus des autorités et des spectateurs qui seront appelés à l'audience. Voilà pourquoi nous siégeons à la Cour supérieure."

La dernière victime de cette hécatombe a été transportée, ce matin, à Châteauguay, où les funérailles ont eu lieu.

Voici les noms des victimes dont le service a été chanté hier matin: Mmes Eleonore Gosselin, 73 ans; Marie Sauvé, 83 ans; Georgiana Marchand, 78 ans; Mmes Arthur Jobin, 81 ans et Auguste Saint-Germain, 84 ans, a été inhumée à Châteauguay.

M. Mario Sénécal, porte-parole de la maison Urgel Bourgie, Ltée, a déclaré que 200 employés avaient été mobilisés pour accomplir le travail funéraire; on a également dû mobiliser 25 corbillards et 160 automobiles.

Le public montréalais s'est montré très généreux en faveur des sinistrés et a fait parvenir à la maison-mère des Sœurs Grises, 1190 rue Guy, des vêtements, des jouets, des livres et de l'argent qui serviront à accorder un peu de bien-être aux vieillards, femmes et enfants qui avaient pour domicile l'asile Sainte-Cunégonde.

Les religieuses de la maison-mère, sous la direction de Sœur Annette Désilets, comptable à l'hospice Sainte-Cunégonde, travaillent jour et nuit depuis l'incendie afin de loger et de secourir leurs pensionnaires qui ont tout perdu dans le désastre.

Comment se prémunir contre les affections que causent l'herbe à la puce et le panais? Le docteur Adélard Groulx, directeur du service municipal de santé, indique quelques précautions à prendre à ce sujet.

Dans les champs et les terrains vagues où l'on s'aventure, on doit éviter de la présence de l'une ou de l'autre de ces herbes. Ces herbes nocives poussent en bordure des cours d'eau et des bocages et, laissent écouler une sève blanche, lorsqu'on en coupe la tige. C'est la sève qui cause les lésions de la peau.

En second lieu, on doit avoir la précaution d'étendre sur le sol, une couverture, ou une toile, avant de s'y étendre ou de s'y assoir.

On conseille de porter un pantalon et une chemise à manches longues, au cours d'excursions à travers bois. De plus, on ne doit jamais arracher ces plantes à la main, mais utiliser des gants longs. Ces plantes peuvent se détruire facilement en les arrosant de 2-4-5%, à l'aide d'une arroseuse de jardin.

La défense de la langue française

(Suite de la page 4)

tion unique; on écrit les sociétés d'archéologie, mais "la Société d'archéologie de la Côte d'Or". En dehors des noms propres, caractérisés comme "Côte d'Or", seul le premier nom a droit à la majuscule. Dans l'usage la majuscule initiale en entraîne d'autres, mais c'est un abus (auquel il m'est arrivé de me laisser entraîner); il vaut donc mieux écrire Confédération générale du travail (Confédération Générale du Travail). L'abréviation provoque cet abus.

Voici enfin les majuscules de politesse. On doit mettre la majuscule au titre de la personne à laquelle on écrit, sur l'adresse (Monsieur le Comte de...) ou en tête de la lettre (Monsieur le Préfet). Mais c'est une incorrection d'imprimer, comme le font certains journaux, "Le Préfet a pris la parole". On revient à la majuscule si l'on donne au mot la valeur d'un nom propre: L'Empereur, c'est Napoléon (le grand, bien entendu, et non le petit, ne faisait-on remarquer malicieusement ces jours derniers).

On a observé que l'abus de la majuscule était répandu surtout chez les Normands, qui sont peut-être ou ont été influencés par l'usage anglais: nos voisins font volontiers ressortir ainsi les mots importants, surtout dans les titres, tandis qu'en allemand la majuscule est la caractéristique de tout substantif. A chaque peuple ses usages. Ne changeons pas les nôtres quand ils ont une raison d'être et qu'ils correspondent aux caractères, aux besoins, de notre langue.

Albert DAUZAT

Des traces de pas raniment l'espoir de retrouver le jeune Boucher

Jeune enfant de 5 ans disparu dans les bois depuis vendredi dernier — Des traces fraîches — 2.000 chercheurs de plus — Le village en prière

St-Guy, Québec, 21 (C.P.) — Des traces de pas, fraîches, dans une terre noire et molle, ont été signalées, hier soir, non loin de l'endroit où le petit Alain Boucher est disparu dans les bois, il y a six jours.

Cette découverte faite peu après la tombée de la nuit a ranimé l'espoir des chercheurs harassés par des battues interminables. Une vingtaine d'hommes se sont rendus dans cette zone, munis de lampes de poche.

Plus tôt, les chercheurs étaient sortis de la forêt sans avoir retrouvé le bambin. Mais le village entier continuait de prier.

Les chefs de files ont demandé l'aide de 2.000 volontaires des environs en vue d'entreprendre une battue géante aujourd'hui. Deux prêtres âgés ont transporté les chaussures et les bas de l'enfant, qui est âgé de 5 ans, dans le lieu où ils avaient trouvé ces effets, vendredi dernier. A cet emplacement, ils ont prononcé des prières.

Les villageois ont fait savoir que

les deux prêtres espèrent que le bambin retournera à cet endroit à la tombée du jour.

Les abbés Pierre Lafrance et Thibault Roy, prêtres de la paroisse Trinité des Monts, située près de Saint-Guy, à 65 miles au sud de Rimouski, sont allés dans les bois. Ils sont revenus les mains vides.

Les chercheurs gardaient bon espoir de retrouver Alain vivant. Les recherches d'aujourd'hui, qui se sont poursuivies en dépit d'une température très chaude et très humide — n'ont donné lieu qu'à la découverte des traces de pas.

Mme Napoléon Boucher, mère de l'enfant, est demeurée à la maison pour garder ses quatre autres enfants. Elle récupère ses forces après un premier choc qui l'a obligée à garder le lit.

L'incendie le plus considérable a été rapporté dans le canton Dalibaire, comté de Matane. Une cinquantaine d'hommes ont été mobilisés pour le combattre. D'après les dernières dépêches, la lutte était vigoureuse, mais le feu n'avait pas encore été maîtrisé.

On a aussi rapporté des petits feux dans la colonie de Cherbou, comté de Matane, dans le canton MacNeider, comté de Matapédia, et dans le canton Menteau, dans Matapédia également. A chaque endroit une trentaine d'hommes ont été mobilisés pour combattre le feu. Aux dernières nouvelles, tous ces incendies avaient été maîtrisés.

Au lac Laflamme, au nord-est de Chicoutimi, une cinquantaine d'hommes travaillent sans répit pour circonscrire un autre incendie forestier.

Le 25 juin et le 2 juillet sont des fêtes légales

L'hôtel de ville sera fermé lundi, le 25 juin, lendemain de la Saint-Jean-Baptiste. Il en sera de même le 2 juillet, lendemain de l'anniversaire de la Confédération.

Ce sont là deux fêtes légales en vertu de la loi provinciale concernant les jours fériés et non juridiques, loi sanctionnée le 20 mars 1947. Il y a confusion, semble-t-il, dans certains milieux et plusieurs bureaux et maisons de commerce ont décidé d'ouvrir leurs portes le lendemain de la fête nationale. Il est même rumeur que les sucursales d'une banque bien connue demeurent ouvertes lundi prochain.

Selon la loi du 20 mars 1947, les mots "jour de fête" et "jour férié" désignent la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, ou le 25 si le 24 est un dimanche; le 1er juillet, anniversaire de la Confédération, ou le 2 juillet, si le premier est un dimanche.

Pour vos vacances La camera Bolex sera votre meilleur compagnon

La merveilleuse Camera de Luxe PAILLARD-BOLEX modèle H-16 mm. de réputation mondiale avec viseur multifocal et lunette réflexe grossissant dix fois la vision.

Les Cameras BOLEX fabriquées en Suisse sont d'une précision parfaite avec garantie de service ou Canada.

LA BOLEX MODELE L-8 EST UN VRAI PETIT BIJOU

Beau fini de cuir véritable avec bordure de chrome. Pourvue de la meilleure lentille.

Facile d'emploi, donne des résultats excellents.

Si élégante qu'elle convient parfaitement aux dames

Pour catalogue et informations

Cinéma Bolex Distribution & Service

1027, rue Bleury, Montréal LA. 5645

Ciné Paillard-Bolex en vente chez les principaux marchands d'appareils photographiques

Des mêmes erreurs aux mêmes conséquences?

Le gouvernement fédéral paraît avoir prévu au moins l'une des réclamations de l'enquête Massey: celle de l'octroi aux universités. Il y donne suite immédiatement.

Québec recevra près de \$2 millions pour ses quatre universités et ses collèges classiques, dès la prochaine année scolaire.

Comment justifier une pareille législation fédérale?

Les arguments reviennent à ceci:

1o La situation financière des universités est terrible; il leur faut des octrois immédiats.

2o Les universités et leurs annexes rendent au pays des services incontestables, elles ont une fonction "nationale": il est donc normal que le gouvernement central les aide à la remplir.

Deux arguments de sens commun, qui, dit-on, rendent anachronique l'article 93 de la constitution canadienne: "La législature a le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement..."

La constitution canadienne répartit les pouvoirs législatifs. Elle donne au gouvernement central des domaines précis, elle en donne d'autres aux gouvernements provinciaux. Cet équilibre constitue le fédéralisme. Or il tend à se rompre au bénéfice du gouvernement central.

Dans cette discussion, il faut toujours avoir présente à l'esprit la situation d'ensemble. Ce qui est grave, ce n'est pas tel ou tel empiètement particulier, c'est le système général d'empiètement qui guide le gouvernement central, avec la complicité active ou passive des groupes les plus divers.

Les deux arguments résumés plus haut, si on les acceptait comme ils se présentent, vaudraient pour à peu près toutes les questions importantes.

1o Mauvaise situation financière. — Quelle institution d'enseignement n'est pas en mauvaise posture financière? Les universités ne joignent pas les deux bouts, c'est vrai. Mais la plupart des collèges classiques connaissent des difficultés de plus en plus graves; ils ne les résolvent qu'en payant très mal leurs professeurs et en pratiquant des économies souvent dommageables. Gérard Filion signalait hier la situation de nouveau précaire des commissions scolaires.

Voyons maintenant la situation des hôpitaux. Elle est généralement pénible. Et pourtant les patients doivent payer très cher les frais d'hospitalisation. Encore un peu de temps, et ce sera peut-être une crise majeure.

Et l'éducation populaire? Elle est dans l'enfance chez nous. Que des initiatives un peu considérables soient mises sur pied, et nous assisterons à des appels au secours. Déjà le seul service du film qui compte relève d'Ottawa. La radio entière relève d'Ottawa. La télévision relève d'Ottawa.

Les institutions publiques ne sont pas seules en cause. Considérez le cas de la famille: les allocations familiales, comme les principales assurances sociales, sont réalisées par le gouvernement central. N'était la

LE POINT DE VUE DU LECTEUR

Merci! monsieur Filion

Lettre ouverte de M. Léonard-A. Turcotte, chef du secrétariat à la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, sur la situation faite à l'éducateur dans la province

Monsieur le Directeur, le "Devoir", Montréal.

Cher Monsieur,

Dans votre "Premier Montréal" du 13 juin 1951, vous adressez un sincère merci à Frère Genièvre, alias Joseph Follet, qui a eu l'audace de prononcer une "condamnation brutale de la SACRILEGE PASSIVITE des catholiques en matière sociale". Avec beaucoup de justesse vous transposiez alors cette condamnation sur la tête des catholiques du Québec. Et vous écriviez: "N'empêche que, toutes réserves faites, l'ouverture d'esprit des catholiques, l'acceptation spontanée et active des enseignements pontificaux n'est pas la note dominante de notre chrétienté, à nous du Québec. Ceux qui prennent les encycliques au sérieux... passent généralement pour des têtes chaudes ou des têtes folles".

Il est fort malheureux, M. Filion, que les faits vous donnent entièrement raison. Vous avez cité l'U.C.C. à la barre et vous avez marqué les "piliers d'autels" et les "grenouilles de bénitiers". Vous auriez pu tout aussi bien commenter le cas des instituteurs et institutrices laïcs catholiques de la province. Il est patent celui-là aussi et je voudrais profiter de la circonstance pour le jeter d'emblée dans le sillon lumineux que vous venez d'ouvrir si courageusement.

Contre le syndicalisme catholique

Je suis instituteur depuis près de 20 ans. Le poste que j'occupe depuis 4 ans me tient au carrefour des embêtements, des embûches et des pièges dont sont l'objet mes confrères et consœurs. De tous les coins de la province me viennent des clameurs qui seraient de nature à éteindre ma confiance, sinon ma foi, dans le message social de l'Eglise. Des institutrices m'écrivent qu'elles voudraient bien mettre en pratique la doctrine sociale catholique et participer activement à l'organisation professionnelle, mais cela leur est défendu par la commission scolaire. D'autres me disent à regret qu'elles ont "lâché" parce que certains commissaires d'écoles les menaçaient d'un congédiement. Entendez celle-ci: "J'ai été mise de côté parce que j'étais présidente de l'Association des institutrices".

Et du côté des instituteurs? Montréal est un dur exemple pour la profession. Vous savez ce qui est. Mais combien d'autres exemples sur une plus petite échelle! Je sais des centres où les instituteurs souffrent l'interdit en matière sociale. Est-ce que la Lettre collective de Nosseigneurs les archevêques et évêques est trop sacrée pour eux? Tout semble l'indiquer: ils me disent que leur "terrain" n'est pas propice à l'éclosion d'une vie syndicale. On l'a laissé entendre clairement à ceux qui ont eu envie de faire une tentative de ce côté. Et que dire de ce professeur bien en place incitant, à honte! la commission à chasser les titulaires qui osent parler d'association!

Des aveux

Mais qu'ai-je besoin d'aller chercher pareillement.

Au pied des Rocheuses, et ce n'est probablement pas un cas unique, l'Association canadienne-française de l'Alberta a invité ses membres, partout où c'est possible, à marquer par des manifestations aussi éclatantes que possible cette fête.

Le message du président général de l'Association, M. le Dr L. P. Mousseau, donne un conseil que l'on pourrait avec profit méditer — et pas seulement le jour de la Saint-Jean-Baptiste — partout où il y a des Canadiens français.

Lisez plutôt: Notre grande fête patronale n'est pas uniquement une occasion de réjouissances, mais également une occasion d'examen de conscience. Il n'est pas un Canadien français qui puisse manquer de faire un retour sur lui-même et de se demander s'il a conservé, au sein de sa famille, les traditions de foi, de saines coutumes et de fierté d'origine qui caractérisaient nos pères.

N'est-ce pas que cela vaut tout autant pour Montréal et Québec que pour Edmonton et Calgary?

Le cinéma français

Et puisque nous avons sous les yeux le message du président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, détachons-en quelques lignes encore qui soulignent, une fois de plus, le réalisme, le sens pratique des Franco-Albertains.

Dans les provinces en majorité anglaises, ce n'est pas simplement contre le danger de tel ou tel film que nous gens ont à se défendre, mais en plus contre l'inondation du film anglais.

Aussi bien, n'entendent-ils pas se laisser noyer par cette inondation nouveau genre. L'A.C.F.A., dit M. le Dr Mousseau, a commencé à organiser un "circuit" de grands films français du genre de Monsieur Vincent, Séraphin, La Cagoule aux Rossignols, etc. Elle compte que, dès septembre, elle pourra avoir tous les mois un grand film qu'elle montrera à travers toute la province, à date fixe.

C'est ainsi que l'on se bat et défend sur tous les terrains.

Et que l'on s'acharne à vivre dans la tradition des aïeux.

Pour l'Assomption

Les Acadiens, dont la patronne particulière est la Vierge en son Assomption, célébreront cette année de façon grandiose l'Assomption, fête religieuse et fête nationale.

Au diocèse de Moncton, il y aura, d'abord, dans toutes les paroisses, des tridiums de gratitude envers la Vierge. Le 15 août, à Moncton même, il y aura ensuite une série de manifestations religieuses, précédées dans la soirée de la veillée d'une veillée eucharistique et mariale.

Les Acadiens veulent, au lendemain de la proclamation solennelle du dogme de l'Assomption, offrir à leur Patronne un hommage tel qu'elle n'en aura jamais encore reçu chez eux.

On espère qu'il sera possible de joindre aux manifestations purement religieuses un jeu scénique qui aura pour thème la reconnaissance de l'Acadie envers Notre-Dame de l'Assomption.

La survivance de ce peuple paraît avoir défié toutes les lois de l'histoire.

"Si nous voulons du français..."

Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre...

Ce mot d'ordre est extrait d'un discours fameux du vénérable archevêque de Saint-Boniface, Mgr Béliveau.

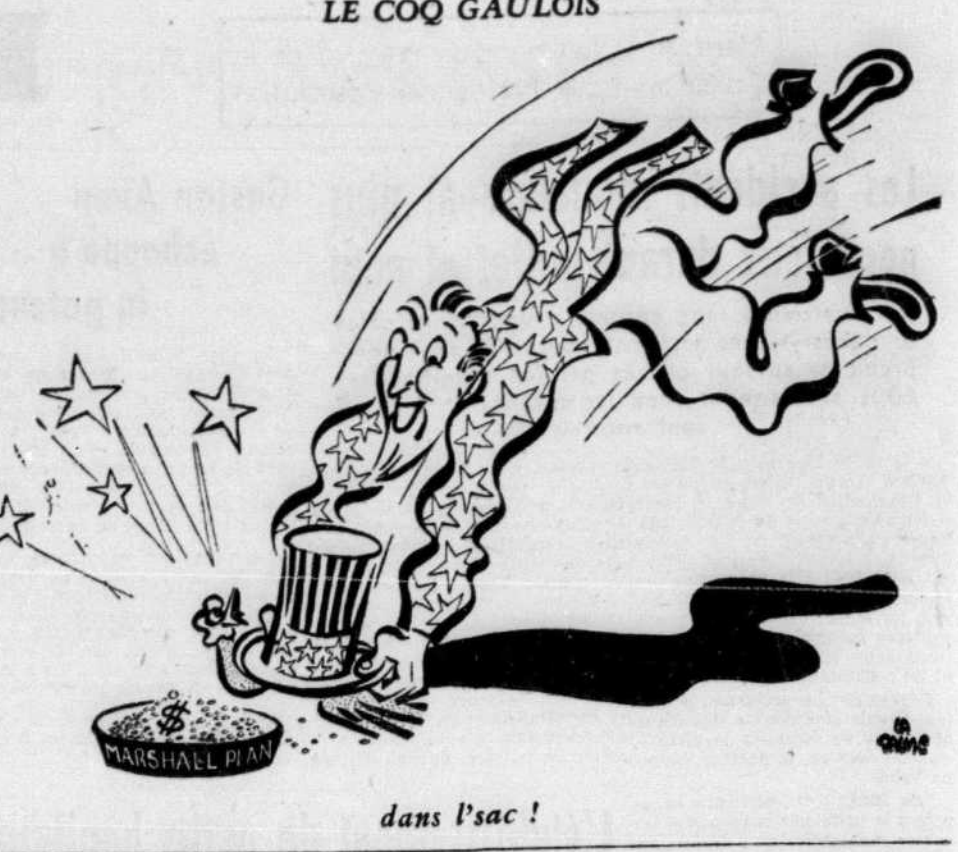
La Liberté et le Patriote, l'hebdomadaire français de Winnipeg, en a fait le titre général et le thème d'une campagne systématique, qui se développe depuis des mois avec méthode et constance, et porte sur tous les terrains la question du français.

C'est l'un des efforts les plus intéressants que nous ayons eu le plaisir de saluer encore.

Il pourrait être, en beaucoup d'autres endroits, largement imité.

Et c'est une résolution à prendre, ou à renouveler, un peu partout, à la veille de la Saint-Jean-Baptiste.

O. H.



LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sommes-nous français ou Français?

par Albert DAUZAT

Il y a peu de temps, dans un établissement scolaire du Sud-Est, un professeur comptait une faute à un élève qui avait écrit: "Ils sont Anglais" avec une majuscule. Je n'approuve pas le professeur. D'abord dans les questions sur lesquelles les maîtres ne sont pas toujours d'accord il faut faire preuve de tolérance. D'autant plus qu'en l'espèce — pour une fois — c'est l'élève qui avait raison.

Ici se pose le problème de la majuscule, qui est souvent délicat.

La majuscule indique en premier lieu le début d'une phrase, en tête de paragraphe ou après un point. Voilà qui est clair et qui n'appelle pas la controverse.

Dans le cours des phrases la majuscule caractérise les noms propres: noms de lieux (France, Paris), noms de famille (Durand), prénoms (Henri). Mais toutes les catégories de noms propres ne sont pas aussi nettement individualisées.

Voici les noms de peuples. L'usage (sur lequel s'est fondé le professeur précité) met une majuscule au substantif, une minuscule à l'adjectif: "les Français", mais "le peuple français".

procher au personnel enseignant du Québec de faire peu de cas de la doctrine sociale de l'Eglise: il la comprend et il l'aime, trop peut-être au gré des adeptes de "l'abominable silence" et de la "sacrilège passivité".

Je vous prie de me croire, M. le directeur.

Bien sincèrement vôtre, LÉONARD-A. TURCOTTE, Chef du secrétariat à la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec.

Montréal, le 15 juin 1951.

substantif est parfois indéfini: ne sommes-nous pas "des Français"? Le substantif est souvent attribut dans des cas analogues: "On est père"; "je suis souris"; a écrit La Fontaine. S'il y a doute la majuscule doit en bénéficier pour prévenir une équivoque (avec le nom du langage). D'ailleurs cet usage a des cautions célèbres. Comment le professeur qui a marqué la faute n'a-t-il point pensé au fameux passage des Lettres persanes: "Ah! monsieur est Persan!... Comment peut-on être Persan?" Je n'ai pas sous les yeux l'édition originale: mais les éditions courantes mettent une majuscule, qui était dans l'usage du dix-huitième siècle.

La majuscule s'impose quand un nom commun devient nom propre. Voilà le principe dont l'application n'est pas toujours aisée.

D'une façon générale, quand un nom désigne un être ou une chose unique, on l'indique ou on peut l'indiquer par la majuscule. Le cas typique est celui de Dieu opposé à "un dieu, des dieux", et, par analogie, l'Eternel, le Messie, etc. Dans un tout autre ordre d'idées nous opposons aussi (trait d'union à part) les Etats-Unis, nom d'une nation, à des Etats unis par un lien politique ou affectif.

Les noms des établissements, institutions, associations... rentrent dans cette catégorie: on parlera du collège de... (les collèges sont nombreux), mais du Collège de France, institut...

(suite à la page trois)

BLOCS - NOTES

Le rapport Massey et la radio française

Le rapport Massey est une pièce énorme et qui appellera, en attendant de fermes décisions, d'abondants commentaires. Le danger même est qu'il porte tant de matière que celle-ci finisse par submerger la plupart des lecteurs, qu'on risque de s'y noyer.

Procédons avec méthode et efforçons-nous de tirer systématiquement parti de tout ce que le rapport contient d'utile. Et, tout d'abord, de ce qui concerne la radio. On sait, ou l'on devine, l'importance du sujet pour nos universités. Le rapport formule à ce sujet deux propositions principales.

Il suggère d'abord "que, dès que les fonds nécessaires seront disponibles, la Société Radio-Canada procède à l'organisation d'un second réseau français et à l'établissement d'un poste de radio-diffusion en langue française pour desservir la population francophone des provinces maritimes."

C'est la reconnaissance, dans ce domaine, du principe du bilinguisme.

Mais de la reconnaissance d'un principe à sa mise en pratique, il y a souvent, même chez nous, de la distance.

Et nos amis des provinces maritimes sont, comme nous tous, payés pour le savoir.

Aussi l'Evangéline, le quotidien français de Moncton, prenant acte de cette première recommandation du rapport Massey et du fait que le programme de la prochaine réunion, qui se tiendra aujourd'hui même et demain, à Ottawa, du bureau des gouverneurs de Radio-Canada ne paraît point extrêmement chargé, profitait-il de la circonstance pour suggérer dans son numéro du 16 juin que les Acadiens saisissent cette occasion d'exposer aux gouverneurs leurs besoins dans ce domaine.

Le cas de l'Ouest

Le cas de l'Ouest, auquel réfère le rapport Massey, est particulier. Là, ainsi que nous le rappelions lundi, les Canadiens français se sont vu accablés à la nécessité de bâtir de toutes pièces des postes indépendants. La dépense était relativement énorme et de nature à décourager des hommes qui n'auraient pas été si profondément convaincus de l'importance, de la nécessité même de l'oeuvre.

Elle n'a point découragé les Canadiens français de l'Ouest.

En se saisissant à blanc, en faisant appel à leurs frères de l'Est, on a réalisé le projet qui paraissait dépasser les limites du possible. Deux postes sont actuellement en pleine activité (Saint-Boniface et Edmonton); deux autres (Gravelbourg et Saskatoon) seront bientôt construits.

La Société Radio-Canada déclarait qu'elle n'avait point les moyens de construire ces postes.

Pour la fête nationale

Nous savons déjà quelles manifestations grandioses se préparent, particulièrement à Québec (Boniface et Edmonton); deux autres (Gravelbourg et Saskatoon) seront bientôt construits.

La Société Radio-Canada déclarait qu'elle n'avait point les moyens de construire ces postes.

L'ACTUALITE

La Bombe-H est plus proche

Le héros du mois, c'est indiscutablement la Bombe-H. Une agence rapportait les expériences d'Eniwetok en disant que ces tests "bring H-Bomb nearer". Cela veut être un sous-titre optimiste, l'annonce que Washington aura bientôt de quoi pulvériser tout ennemi éventuel; mais cette formule ramassée est aussi fort pessimiste, puisque c'est une menace terrifiante qui se rapproche, et elle se rapproche de nous comme de nos hypothétiques ennemis.

Cette bombe est-elle puissante? Un membre de la Chambre des représentants propose cette comparaison: la bombe de Hiroshima représentait 20,000 tonnes de T.N.T. et cela correspondait à dix fois la force de l'explosion du navire Texas City qui était chargé de nitrate, et qu'à fait tant de dommages et de victimes. Si une bombe atomique est deux fois et demie plus grosse que celle de Hiroshima, on arrive à 50,000 tonnes ou 100,000,000 de tonnes de T.N.T. Or la Bombe-H d'Eniwetok était encore plus puissante que cela.

Les reportages d'Eniwetok sont des récits passionnants, ce que les journalistes appellent de la bonne copie. Mais "meilleure" est la copie et plus difficile devient le problème qu'elle pose pour la propagande. D'autre part l'on espère inspirer une salutaire frousse au Kremlin (encore que cela comporte le risque de l'affoler et de l'inciter à risquer le tout pour le tout avant que le Pentagone dispose d'un stock de ces engins aveugles). Mais d'autre part il faut éviter d'inspirer un dangereux sentiment de panique dans notre propre camp.

Alors, à côté des récits les plus terrifiants possibles, destinés à séduire l'adversaire et à rassurer les amis quant à notre force, les experts tiennent à calmer la foule inquiète de nos grandes villes. Le Dr Tuttle, de la division de biologie et de médecine au sein de laquart de million de volts, et sera

cheveux blonds se dressaient verticalement sur sa tête; il paraît qu'elle avait accepté cette drôle de besogne après qu'on lui eut affirmé que ce phénomène de défrichage n'avait aucun effet permanent.

Il va de soi qu'on illustre, dans les bornes de la censure, les usages militaires de l'énergie atomique, et aussi ses usages pacifiques. De plus, et c'était l'objet principal du spectacle, l'on voulait ramener à leurs proportions réelles et déjà suffisantes les effets des armes atomiques, démolir la légende de super-bombes déchainant des phénomènes capables de détruire toute la terre.

Pour faire comprendre au moins un peu le problème scientifique de la fusion atomique, de grandes pancartes recouraient aux personnalités familières des "comics": Popeye, Dagwood, Blondie, etc. Et les spectateurs qui préféraient ces explications sans l'intermédiaire des héros du "comic strip", pouvaient les obtenir de guides recrutés chez les WAC, les WAF et les WAVE.

Malgré les vastes ressources de la publicité, et tout ce qu'on peut faire pour corriger les exagérations trop simplistes, il reste un aspect irréductible. C'est qu'on ne peut pas séparer tout à fait et par une cloison infranchissable le rôle du peuple qui lance la Bombe-A et la Bombe-H du rôle du peuple qui les reçoit. Car un jour ou l'autre, plus probablement le même jour, les rôles seront intervertis ou doublés. La terreur d'Eniwetok ne peut pas être à sens unique. Impossible de séparer les deux rôles. Et cela vient peut-être de ce que le Bien et le Mal, le Droit et l'Injustice, la Défense et l'Aggression ne sont pas non plus complètement séparés et isolés de part et d'autre du rideau de fer. La Bombe-H est plus proche, dans les deux sens — inséparables — du

C'est au même sous-ae rassurer les gens que s'inspirait une exposition tenue le mois dernier à New-York à l'occasion de la semaine des forces armées. L'exposition comportait d'abord une section atomique avec la production de fusion atomique à l'intérieur d'un cabinet d'illustration du phénomène par un rayon jaune dansant sur un écran comme celui de la télévision.

Une jeune WAC blonde, pour illustrer autrement la force du phénomène, touchait du doigt un générateur qui lui communiquait un mot.

ALBIN

La défaite du Montréal a été assée à la septième manche

Les Red Wings ont compté quatre points sur le coup du voltigeur Hal Rice

Un trois buts a valu les points égalisateur et victorieux — Les joueurs de Wally Alston ont été vaincus par 5 à 4 — Joe Black est débité de l'échec

Rochester, 21. — Les Royals de Montréal ont encore perdu du terrain hier soir dans la course au championnat de la ligue internationale mais les protégés du président Hector Racine sont tout de même en tête du circuit Shaughnessy car ils ont une avance de quatre parties et demie sur les Chiefs de Syracuse, qui occupent le deuxième rang pendant que le Rochester est en quatrième position.

L'unique circuit des hostilités, tant que Jimmy Russell a été le meilleur frappeur du Montréal avec trois coups sûrs.

Les deux mêmes clubs en viennent aux prises ce soir. Bob Alexander (7-3) lancera pour le Montréal.

Les joueurs de Wally Alston ont subi un échec de 5 à 4 hier et la défaite fut le résultat d'un coup de trois buts du voltigeur Hal Rice, à la septième manche, car ce coup frappé à l'extrémité du champ a permis aux Wings de compter les points égalisateur et décisif après que les visiteurs eurent mené dans les six premières manches.

Le lanceur Joe Black, qui a remplacé Russ Grimsley à la 7e manche, a été débité de la défaite. C'était son quatrième revers contre une demi-douzaine de triomphes. Coleman a terminé la partie au monticule pour les Royals. Bien qu'il eut besoin de l'aide de Habenicht, qui a brillé en relève, le lanceur Tiefenauer a été crédité de la victoire.

Les Red Wings se sont assurés les honneurs de la partie en comptant 4 points à la 7e manche. Avant ce ralliement des locaux les Montréalais menaient le bal par 4 à 1. Hal Rice a brillé à l'offensive pour le Rochester en faisant produire deux points à l'aide d'un triple.

Il a également cogné un double. Ortiz, du Rochester, a réussi



Ecoutez le RADIO BASEBALL DOW

CE SOIR À 8h 30

POSTE CHLP-1410 kc

Match nul en finale hier

Lou Thesz, qui est reconnu comme le champion mondial des poids lourds à la lutte libre par la N.W.A., a pu conserver sa couronne hier soir alors qu'il rencontrait Bobby Managoff dans la finale organisée par le promoteur Eddie Quinn, au Forum, car à cause d'un règlement de la Commission athlétique de Montréal, qui oblige un arbitre de mettre fin aux activités à 11 h. 30 du soir, l'officiel a dû déclarer le match nul alors que les deux athlètes avaient chacun une chute à leur crédit. Ce match, disputé devant neuf mille personnes, a beaucoup plu à l'assistance car du commencement à la fin les deux athlètes ont donné une belle exhibition.

Lou Thesz a gagné le premier engagement, après 26 minutes et 58 secondes de bataille contestée, grâce à une série de coups de poings au corps et à la figure, suivis d'un écrasement général.

Cependant, Managoff ne se laissa pas impressionner par cette première victoire de Thesz. Il revint à l'oeuvre dans la deuxième reprise pour finalement égaliser les chances, après 13.54 minutes, à l'aide d'un "full Nelson" à rebours. Le troisième et dernier engagement a pris fin après 5.07 minutes à cause de la loi du couvre-

Brooklyn perd par un point

Dans la ligue Nationale, hier soir, le gaucher Ken Raffensberger a eu raison de Johnny Shmitz, des Dodgers de Brooklyn, au compte de 2 à 1. Shmitz, qui faisait ses débuts avec les Dodgers, a alloué seulement trois coups sûrs, soit un de moins que Raffensberger, mais ses coéquipiers ont été impuissants dans les moments opportuns.

Roy Campanella a évité le blanchissage aux Dodgers à la cinquième manche en frappant son huitième coup de circuit de la saison. Raffensberger a ainsi remporté sa sixième victoire de la saison et Shmitz a été débité de son deuxième échec.

Dick Williams, Carl Furillo, Roy Campanella et Shmitz ont réussi les seuls coups sûrs des Dodgers tandis que Bob Usher a obtenu deux des trois coups sûrs des Reds.

Les Phillies de Philadelphie ont défait les Pirates de Pittsburgh 1 à 0, alors que Bubba Church a remporté sa septième victoire de la saison. En plus de briller sur la défensive, Richie Ashburn a enregistré le seul point de la joute à la sixième manche. Les Pirates ont frappé neuf coups sûrs contre seulement quatre pour les Phillies. Friend a ainsi été débité de son quatrième échec. Strickland a été le meilleur frappeur des deux clubs avec trois coups sûrs.

Brooklyn 00010000—1 4 1
Cincinnati 00101000—2 3 1
Schmitz, King B. Campanella; Raffensberger 6-7; et Scheffing. Lanceur perdant: Shmitz 1-2. Circuit: Campanella.

Philadelphie 00001000—1 4 1
Pittsburgh 00000000—0 9 0
Church 7-3 et Seminick; Friend, Wilks 8 et Garagiola. Lanceur perdant: Friend 1-4.
Boston 012003111—9 14 0
Chicago 00000000—0 5 2
Spahn 8-5 et Mueller; Minner, McIlh 4 et Hatten 9 et Edwards. Lanceur perdant: Minner 3-6. Coup de circuit: Spahn 1-2.
New-York 10010000—2 8 2
St-Louis 12000001—4 8 1
Hearn, Spencer 2, Hardy 7, Koso 7 et Westrum; Munger 3-2 et Rice. Lanceur perdant: Hearn 6-4.

Holmes remplace Bill Southworth

Chicago, 20. — Billy Southworth a quitté hier le poste de gérant des Braves de Boston pour donner à un autre la chance de prendre sa place pour conduire l'équipe au championnat.

Southworth a déclaré que les Braves ont perdu un grand nombre de joutes par une mauvaise gestion de la part de son gérant, point est que de telles défaites étaient dures sur ses nerfs et ceux de ses joueurs. Il a ajouté avoir lui-même appelé le gérant général, John Quinn, pour lui faire part de ses intentions de se retirer.

Quinn aurait insisté pour que Southworth ne quitte pas l'équipe, de même que le propriétaire, Lou Perini. Ce dernier a déjà été averti, depuis quelque temps déjà, de la décision de Southworth et lui aurait demandé de retarder son départ.

Tommy Holmes entrera en fonction immédiatement.

Dans le combat par équipes, les rudes Fred Atkins et Bud Rogers ont défait Laurent Moquin et Yvon Robert. Atkins a gagné l'engagement initial en 11.56 minutes en écrasant les épaules de Moquin. Robert a égalisé les chances en terrassant Rogers en 4.22 minutes dans la deuxième chute, puis Moquin fut compté hors de l'arène après 8.15 minutes dans l'engagement final.

Le combat a été goûté de la foule.

Eddie Auger a habilement vaincu le brutal Les Ryan en 14.16 minutes, tandis que dans la préliminaire Maurice Vachon a fait ses débuts au Forum en défaisant George Mann en 11.16 minutes de bataille acharnée.

Les négligés ont eu leur part hier à Blue Bonnets

Gypsy Girl, Free Night et Tizzy furent ceux qui rapportèrent le plus à ceux qui avaient placé leur confiance sur ces coursiers

Ceux qui avaient à se plaindre des prix payés au mutuel aux meetings tenus à Montréal par le passé n'ont pas eu à faire des reproches aux administrateurs de la piste de Blue Bonnets cette semaine et hier encore les fervents du sport des rois qui ont assisté à la dixième matinée du King's Park Jockey Club ont pu encaisser de fort jolis prix s'ils détenaient des billets sur les pur-sang qui ont décroché la première place dans la plupart des épreuves à l'affiche.

Dès la première course Gypsy Girl a rapporté \$55.40 pour \$2, alors que le coursier de P. Keh, entraîné par Mike Long, a décroché la première place, triomphant de Heulwen, le favori, et de Patsy S., qui termina la course en troisième place. Les deux premiers coursiers à passer sous le fil de la tribune des juges ont rapporté \$56.70 dans la Quinella initiale.

Harrier a pu enregistrer sa première victoire de la saison lors d'un deuxième engagement, disputé sur une distance de six furlongs. Carline M et Cut Sugar se classèrent par la suite dans l'ordre de mention.

Miss Rab, piloté par Emond, a pu remporter la part du lion dans la troisième épreuve pendant que l'Eternal Glow devait se contenter de la deuxième position et Sandia Sue de la troisième place dans la troisième course au programme.

Silver Tray, qui avait été placé comme premier choix, Break It Up et Black Eagle, les deux autres favoris à gagner au cours de la matinée ont affirmé leur supériorité sur leurs rivaux dans les quatrième, sixième et huitième courses pendant que Free Night a causé une surprise dans la septième course en battant son champ par près

Dans la ligue Internationale

Les Giants d'Ottawa ont enregistré une belle victoire hier soir sur les Orioles de Baltimore lorsqu'ils ont infligé un blanchissage de 4 à 0 aux joueurs de l'Etat du Maryland dans une des joutes régulières de la ligue Internationale, mise à l'affiche à Baltimore.

Le lanceur Bowman eut une tenue exceptionnelle au monticule et n'accorda qu'un seul coup sûr à ses rivaux pendant que les équipiers de la capitale canadienne accumulèrent huit coups contre Britton.

Les Bisons de Buffalo ont fait subir le même sort aux Indiens de Springfield sur le terrain de ces derniers car les Cubs furent défaits 4 à 0 à la suite d'une tenue exceptionnelle des Bisons au bâton. Ceux-ci obtinrent un total de 13 coups sûrs contre sept pour les Cubs.

Dans la Ville-Reine, les Leafs de Toronto ont essuyé deux échecs alors qu'un programme double était à l'affiche. Les Chiefs de Bruno Betzel ont gagné la joute initiale par 4 à 3 pour ensuite l'emporter par 5 à 4 dans la finale.

Ottawa 11020000—4 8 1
Baltimore 00000000—0 1 0
Bowman et Tompkinson; Britton et Oswald.
Buffalo 11000001—4 13 0
Springfield 00000000—0 7 1
Savransky et Landrith; Dubiel, Fear et Burbrink.

Première joute:
Toronto 01020000—3 7 0
Ottawa 01020001—4 7 0
Hudson, Shore et Anderson; Griffone et Hayworth.
Deuxième joute:
Toronto 20000020—4 4 0
Springfield 00020101—5 11 2
Fannin et Anderson; Miller, Costello et Baker.

Les Yankees vainqueurs

Grâce à la superbe tenue du lanceur Ed Lopat dans les moments critiques et les coups frappés en temps opportun, les Yankees de New-York ont pu vaincre les White Sox de Chicago par 2 à 1 hier dans une joute des séries régulières de la ligue Américaine et par cette victoire les Yankees se sont rapprochés des meneurs de la ligue car ces derniers n'ont plus qu'une avance de deux parties et demie.

La joute a été marquée d'un duel de lanceurs entre Lopat et le gaucher Billy Pierce. Au cours des six premières manches, Pierce a limité les Yankees à deux coups sûrs et aucun de ses rivaux n'a pu se rendre au deuxième circuit.

Il a failli quelque peu dans les 7e et 8e manches, et les Yankees ont compté deux fois pour s'assurer les honneurs de la joute. La victoire de Lopat était sa dixième contre deux défaites.

A Boston, Bobby Avila a cogné trois circuits, un simple et un double, alors que les Indiens de Cleveland ont défait les Red Sox de Boston par 14 à 8, hier, devant 11,397 amateurs de baseball.

Dans les autres joutes de la ligue Américaine, les Senators de Washington ont vaincu les Browns de Saint-Louis par 5 à 1 pendant que les clubs de Detroit et Athletics de Philadelphie divisaient au cours d'un programme double.

Chicago 000 100 000—1 10 1
New-York 000 000 11x—2 5 2
Pierce (7-5) et Masi; Lopat (10-2) et Berra.
Cleveland 030 020 002—8 15 2
Wynn (5-8) et Tebbets; Hegan (7-7); Wright, Nixon (1-1); Masterson (4-1); Taylor. Lanceur perdant: Wright (3-5). Coups de circuit: Avila (2e, 3e et 4e), Doby (9e), Volmer (4e).

Première joute:
Detroit 300 000 220—7 13 1
Philadelphie 000 000 002—2 11 0
Hutchinson (5-2) et Robinson; Hooper, Burtch (8) et Murray. Lanceur perdant: Hooper (2-5). Coup de circuit: Klien (1er).

Deuxième joute:
Detroit 010 000 003—4 8 3
Philadelphie 040 000 01x—5 4 4
Trucks, Beards (9) et Swift; Lancer gagnant: Shantz (6-4). Lanceur perdant: Trucks (1-1). Coup de circuit: Souchock (8e).
St-Louis 000 001 000—1 5 0
Washington 200 002 01x—5 12 0
Sleater, Starr (6), Hogue (8) et Lollar; Hudson (1-4) et Klutz. Lanceur gagnant: Sleater (1-8).

BLUE BONNETS

AUJOURD'HUI

Premier départ : 2 h. 30

QUINELLAS: 1e et 8e courses

ADMISSION : \$1.25

Service de taxis jusqu'à la piste. ENFANTS NON ADMIS.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BE 3361

434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 300 pour 2 lignes (12 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots couronnés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Ajuster 4 mots par insertion pour insérer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Retenues, services, services annuels, grand-nouveaux, renseignements pour condidatances, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents.

Petites Annonces

CHALET A LOUER

Attractif chalet, 4 milles de St-Eustache-Village, 5 pièces meublées, électricité, eau, climatisé. Mois: \$150; saison: \$375. DO. 0960.

CHAMBRE A LOUER

Chambre pour dame, de bonne éducation, usage cuisine, frigidaire, téléphone, atmosphère sympathique. 6225 Christophe-Colomb. 23-6-51

CHAMBRE A LOUER

Célibataire ayant appartement, location centrale, sur, avec commodités pour un monsieur. BE. 2506 après 6 h. le soir.

COURS PRIVES

Licencié pédagogique, donne cours privés, enfants, adultes. Cas particuliers. TO. 4604.

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

Vai-Morin Station, chalet bois rond, chalet suisse, immense terrain. VE. 6332 24-6-51

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

Au village Montmagny, 5 pièces meublées, eau courante, électricité, idéal pour famille, loin de l'eau, \$150 pour la saison. P.-E. Boileau, AM. 3439

Le Québec a réussi à prendre sa revanche sur Sherbrooke

Les meneurs de la ligue Provinciale ont fait oublier l'échec de mardi alors qu'ils étaient vaincus par 6 à 5 — Hier le club de la Vieille Capitale a gagné par 3 à 1

Cinq parties étaient disputées hier, dans les séries régulières de la ligue Provinciale, du président Albert Molini, et les Braves de Québec ont été victorieux du Sherbrooke par 3 à 1 pour faire oublier la défaite subie la veille au compte de 6 à 5 et le club de la Vieille Capitale a pu augmenter son avance en tête de cette importante organisation provinciale.

McCardell a fait compter les deux premiers points des Québécois à la deuxième manche avec un coup de circuit à la huitième manche. Les Athletics ont évité le blanchissage à la neuvième manche alors que Maranda a manqué de contrôle. Wynn a terminé la joute pour Québec.

Les Cubs de Drummondville ont divisé un double avec les Red Sox de Granby. Les Cubs ont gagné la première joute au compte de 8 à 5, mais ils ont perdu la deuxième au compte de 6 à 1.

Dans la dernière joute, le gros joueur de couleur, John Davis, a frappé un coup de circuit, un double et un simple pour les Cubs tandis que Barbee et Wheeler ont réussi chacun un coup de circuit.

Le gaucher Ferme a bien espacé neuf coups sûrs.

Joe Montefiore, qui avait frappé deux doubles dans la première joute pour Granby, a réussi un autre deux-but opportun durant la deuxième partie pour aider son club à l'emporter. Malone a alloué seulement quatre coups sûrs pour remporter sa septième victoire de la saison. Ferriac a aussi cogné un triple lors des Red Sox.

Un simple du Cubain, Pedro Gomez, à la dixième manche a permis aux Royals des Trois-Rivières de battre les Braves de St-Jean au compte de 2 à 1. Le droitier Kent Olsen a alloué seulement six coups sûrs pour avoir le meilleur sur Cabana. Il a ainsi remporté sa deuxième victoire de la saison.

Les deux Canadiens ont été défaits par Loan Norag, de l'Afrique du Sud, et Armando Viera, du Brésil, par 6-3, 3-6, 6-3.

La veille, ils avaient été éliminés des simples, de même que Henri Rochon, de Montréal, l'autre inscrit canadien.

Autres échecs des Canadiens

Londres, 21. — Lorne Main, de Vancouver, et Brenden Macken, de Montréal, ont été éliminés des doubles du Queen's Club Grass Court de Londres.

Les deux Canadiens ont été défaits par Loan Norag, de l'Afrique du Sud, et Armando Viera, du Brésil, par 6-3, 3-6, 6-3.

La veille, ils avaient été éliminés des simples, de même que Henri Rochon, de Montréal, l'autre inscrit canadien.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE Horace Labrecque et Fils Ltée COURTIERS D'ASSURANCES Nous traitons les assurances mutuelles, religieuses et non-religieuses de nos services particuliers. CR. 474 204, Notre-Dame ouest Tél. MARQUET 2353-2354	ENCADREURS Winsintainer & Fils 908, BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MATRIÈRES DIVERSES Lanc. 2354 Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs
AVOCATS Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r. VANIER & VANIER AVOCATS 51, QUÉBEC, RUE SAINT-JACQUES Tél. HARBOUR 2841	ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN Entrepreneur-électricien J. K. MALOUF Entretien — Réparations TU. 1637 6317, 25ème avenue, Rosemont
BREVETS D'INVENTION Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10\$ Écrivez à: ALBERT FOURNIER PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION 934 ST-CATHERINE EST MONTREAL	FLEURISTE Fondé 1851 MONTREAL St-Catherine et Guy FL. 2491 Hôtel Mont-Royal PL. 4550 SERRES 4509 Côte-des-Neiges AT. 1125

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ Comptables Agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475	RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie Comptables agréés Jacques RAYMOND, c.a. Guy CHABOT, c.a. Guy MARTIN, c.a. Maurice BERGERON, c.a. 132 St-Jacques O. HA. 8148 Montréal 1, Qué.
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie PAUL GONTHIER, associé à titre particulier Comptables Agréés Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski	LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHEAULT, C.A. 159 O., rue Craig, MA. 1339 (EDIFICE DES TRAMWAYS)
P.-A. GAGNON & CIE Comptables Agréés Chartered Accountants RENE GAGNON, C.A. IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 OUEST, RUE CRAIG Tel. HARBOUR 5999	VIAU & ROBIN Comptables Agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. R. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLON, C.A. 4926, av. Verdun, VERDUN YO. 0642
LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCION Comptables Agréés R. Lavalée, C.A. R. Bédard, C.A. R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A. L. Gascion, C.A. J. Lussier, C.A. P.-J. Bastien, C.A. J.-P. Talbot, C.A. P.-E. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A. Paul Nolasque, C.A. 10 est, rue St-Jacques, Montréal BE 1039	ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

plus de gens boivent du

BURNETT'S

que de n'importe quel autre gin sec

BURNETT'S White Satin

BURNETT'S Red Label

LONDON DRY GINS

Distribué au Canada et distribué par la Malton Seagram

Dans le monde du baseball

Ligue Internationale

Rochester 2, Montréal 4

Syracuse 4, Toronto 3

Buffalo 4, Springfield 0

Ottawa 4, Baltimore 0

Ligue Nationale

Boston 6, Chicago 0

Détroit 2, Cincinnati 2

Philadelphia 1, Pittsburgh 0

St-Louis 4, New-York 2

Ligue Américaine

New-York 2, Chicago 1

Cleveland 14, Boston 8

Détroit 4, Springfield 2

Washington 3, St-Louis 1

Ligue Provinciale

Québec 3, Sherbrooke 1

Trois-Rivières 2, St-Jean 1

St-Hyacinthe 15, Farnham 6

Drummondville 4-1, Granby 3-6

Où ils jouent aujourd'hui

Ligue Internationale

Montréal 2, Rochester 4

Ottawa 4, Baltimore 0

Buffalo 4, Springfield 0

Toronto 3, Syracuse 4

(Toutes des parties du soir)

Ligue Nationale

New-York 2, St-Louis 1

Boston 6, Chicago 0

Brooklyn 4, Cincinnati 2

Philadelphia 1, Pittsburgh 0

Ligue Américaine

Chicago 1, New-York 2

Détroit 2, Cincinnati 2

Cleveland 1, Philadelphia 0

St-Louis 4, Washington 2

Ligue Provinciale

Québec 3, Farnham 6

Sherbrooke 1, St-Jean 1

St-Hyacinthe 15, Farnham 6

Drummondville 4-1, Granby 3-6

DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood — I. C. Smith, Co.

machines à écrire, régulières et portatives. Protection de la machine, dactylos, calculateurs, etc.

Service. Echange. Location. Achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019, RUE RILEY

(Entre Viller et Lasalle) BE. 3313

"TOUT POUR LE BUREAU"

Dactylographes, machines à additionner, écrans, calculatrices, etc.

Canada Dactylographe Enr.

44, rue St-Jacques, Montréal

Tél. HA. 6768 R. T. Armand

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHAMP

COMMERCE ET FINANCE



M. EMILE DE HAIRE dont la nomination au poste de gérant des ventes, pour l'est du Canada, de la division des pièces et accessoires de la Compagnie Ford du Canada, vient d'être annoncée par M. Paul R. Gillis, gérant général de cette division. M. De Haire est au service de la société Ford depuis 1937. Nommé en 1945 gérant du "service Mercury-Lincoln-Meteor" pour la région de Montréal, il devient deux ans plus tard gérant des ventes du district, poste qu'il vient de laisser pour prendre charge de la division des pièces et accessoires.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 a.m. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'agriculture, 424e, Place Jacques-Cartier.

Fraises: Marché ferme, approvisionnement 4.700 caisses de 36 chopines; 3.00-3.75, belles 4.00 le ca.

Asperges: Inchangé, 25c. la livre.

Asperges: Inchangé, 3.25-3.50 la douz. de paq. d'une livre.

Betteraves: Inchangé, 65-75 la douz.

Céleri: Ferme, 1.50 la douz.

Carottes: Inchangé, lavées, 2.00, 50 livres.

Concombre: A la baisse, 1.40-1.50 la douz.

Epinards: Ferme, 50-75 le min.

Laitue: Tranquille, frisée 75-1.00 le caq.; Iceberg, belle, 1.25-1.50 pour 3 douz.

Menthe: Inchangé, 40-50 la douz. de paq.

Navets: Inchangé, lavés no 1, 1.50-2.00; no 2, 1.25, 50 livres.

Oignons: Inchangé, rouges, 2.00-2.25, 50 livres; verts, 40-50 la douz.

Pâtates: Inchangé, no 1, 1.00-1.25, 75 livres.

Persil: Ferme, 50c. à racines, 40c. la douz. de paq.

Poivreux: Inchangé, gros 40-50, petits 25c. la douz.

Pois: Ferme, 3.50-4.00, 20 livres.

Radis: Inchangé, 25c. la douz. de paq.

Rhubarbe: Inchangé, grosse 50c., moyenne 20-25 la douz. de paq.

Nouvelles: Approvisionnements abondants de fraises. De gros approvisionnements de fraises ont été vendus sur le marché pendant la nuit; malgré cela, il y en avait encore en grande quantité ce matin. La demande est bonne. La pluie a fait beaucoup de bien aux récoltes. Il y aura des approvisionnements assez abondants de concombres de la région de Montréal, la semaine prochaine.

Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd.

Le Curb de Montréal a appris de Wood, Gundy & Company, Ltd. que la deuxième distribution de 40,000 actions d'Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited a été complétée.

Fonds de Placement des Ressources du Canada Ltée

Consultez votre courtier en valeurs

DISTRIBUTEURS DE VALEURS RECAN LIMITEE

373 avenue, rue St-Jacques

Montréal 1, P.Q.

FORGET & FORGET LIMITEE

COURTIERS

en valeurs de placements et obligations

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, BELAIR 3951, Montréal

Nouveau plan d'épargne-placement

Mis sur pied par Investment Distributors

Investment Distributors Limited vient de mettre sur pied ce qu'ils appellent un "plan d'épargne-placement" qui mérite d'être signalé.

Ce plan, qui possède toutes les caractéristiques d'un fonds mutuel, permettra aux petites gens à revenus moyens de placer leurs économies en versements différés. Ainsi, une personne voulant investir \$2,000 devra verser une somme initiale de \$200 au Royal Trust Company, de Montréal. La balance se paiera en dépôts fixes mensuels de \$50 durant 36 mois. L'argent procurera au dépositaire un nombre X de parts, selon la cote du marché, dans la Commonwealth International Corporation.

A la fin de la troisième année, l'épargnant recevra le nombre de parts qui lui est dû plus les dividendes et toute autre somme qui pourrait être à son crédit. S'il lui arrivait de mourir avant que le plan ne soit complet, i.e. en de moins de trois ans après son adhésion au plan, l'investissement Distributors paiera au Royal Trust le reste de la somme et les parts seront remises, sans aucun frais, aux héritiers.

En conséquence, l'épargnant devra remplir une formule d'assurance-groupe ordinaire et la police sera émise au bénéfice de l'Investment Distributors, en compensation des risques pris. Aucun examen médical ne sera requis et l'âge maximum est de 50 ans et six mois.

Un seul point d'interrogation se pose: où sera investi cet argent versé en définitive, à la Commonwealth International Corporation?

L'industrie laitière a besoin de la publicité

"La publicité sur les produits laitiers est indispensable à l'heure actuelle, même si les surplus sont disparus dans certains secteurs. Il est devenu urgent de consolider les marchés de l'industrie laitière et seule la préférence du public consommateur peut le faire", a déclaré le dernier ministre M. Leonard Roy, coordonnateur de la publicité française du Service des produits du lait, division publicitaire de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

"Au moment où les producteurs du Québec souscrivent pour la publicité, un cent par livre de gras lait vendu aux établissements laitiers durant le mois de juin, on ne manque pas, a dit M. Roy, de poser la question: 'Pourquoi faire de l'annonce lorsqu'il y a rareté de certains produits laitiers?'"

"Nous avons des raisons impérieuses d'annoncer, a continué M. Roy. D'abord, c'est avec la qualité des produits, le seul moyen de protéger nos marchés. Le producteur ou le manufacturier de produits alimentaires qui néglige de garder son produit sous les yeux du consommateur est voué à l'échec au bénéfice de concurrents plus agiles. C'est la publicité qui assure la préférence des consommateurs et c'est ce qu'a compris la Fédération canadienne des producteurs de lait, et tous les autres secteurs de la fabrication et de la distribution des produits laitiers qui mettent tout en oeuvre actuellement pour faire un succès de la campagne de souscription des producteurs à leur fonds de publicité dont l'objectif a été fixé, cette année, à un demi-million de dollars.

L'industrie laitière est en voie de devenir le plus grand annonceur du pays et cela au bénéfice de la classe agricole.

(Communiqué)

Dominion Foundries & Steel Limited

On annonce à la Bourse de Montréal que les administrateurs de Dominion Foundries and Steel Limited convoqueront une assemblée générale extraordinaire des actionnaires aux fins d'approuver une mesure autorisant la compagnie à demander au secrétaire d'Etat des lettres patentes spéciales permettant la subdivision de 600,000 actions ordinaires sans valeur nominale, à raison de quatre nouveaux titres pour chaque action actuellement détenue. L'assemblée sera aussi priée d'étudier un règlement autorisant la compagnie à demander d'autres lettres patentes spéciales portant sur 2,400,000 à 3,000,000 le nombre des actions autorisées.

Les grains sur le marché

WINNIPEG				
	Ouv.	Haut	Bas	Clos
Avoine	82 1/2	83 1/2	82 1/2	83 1/2
Blé	81 1/2	82 1/2	81 1/2	82 1/2
Orge	116 1/2	117 1/2	116 1/2	117 1/2
Seigle	117 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
Maïs	116 1/2	117 1/2	116 1/2	117 1/2
Lin	21 1/2	22 1/2	21 1/2	22 1/2
Soja	187 1/2	188 1/2	187 1/2	188 1/2
Trèfle	186 1/2	187 1/2	186 1/2	187 1/2

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale				
	New-York (dollar)	Angleterre (livre)	France (franc)	Belgique (franc)
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012
105 11-16	2.96 1/2	0.90304	0.012	0.012

NOMINATIONS A LA FEDERATION DES OEUVRES



M. Arthur FONTAINE



M. Gaétan BENOIT

Au cours de sa première réunion, hier après-midi, le nouveau Conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes, françaises, pour le mandat 1951-52, a nommé M. Arthur Fontaine à la présidence du Comité des budgets et M. Gaétan Benoit à celle du Comité permanent de la publicité.

Le centenaire de Maniwaki marqué par un grand congrès eucharistique

Il débutera ce soir pour se terminer dimanche

Ottawa (D.N.C.). — Ce soir débutera le grand congrès eucharistique régional qui marquera le centenaire de la ville de Maniwaki. Voici le programme:

Jeudi soir 21 juin

Ouverture du congrès

7 h. 30 p.m. — Cérémonie d'ouverture.

Arrivée du cortège venant de Montréal.

Procession mariale des piétons à partir du pont de la rivière Deser.

Au reposoir: réception liturgique.

Hommage de l'autorité civile par M. J.-E. Gendron, maire de Maniwaki.

Hommage à Son Exc. Mgr l'Evêque, par le révé. Père R. Barsalou, curé de Maniwaki, vice-président du congrès.

Réponse de Son Excellence et déclaration d'ouverture.

Bénédictio de Son Excellence par M. le chanoine J.-Arthur Mondou, v.f. curé de Gracefield, président du congrès.

Représentation d'un film: "La définition du dogme de l'Assommoir à Rome" (sur le terrain du reposoir).

Vendredi 22 juin

Journée des enfants

N.B. — Chacun se fait un devoir d'entendre la messe et de communier dans son église paroissiale respective.

9 h. 30. — Ralliement de tous les enfants dans la cour du couvent. Défilé au reposoir.

10 h. a.m. — Au reposoir: cérémonie de l'Offrande. Direction: révé. Père R. Godard, S.S.S.

Messe basse célébrée par Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I.

Sermon: "Préparez votre messe! Préparez votre vie!" Prédicateur: Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I.

1 h. 30 p.m. — Au reposoir: procession du T. S. Sacrement pour les enfants.

3 h. p.m. — Au reposoir: Heure sainte pour dames et demoiselles. Sujet: "L'Eucharistie dans la vie de la mère". Prédicateur: révé. Père Fr. Goyer, S.S.S.

3 h. p.m. — A la salle paroissiale: Commission d'études sacerdotales, sous la présidence de Mgr R. Jutras, p.d., v.g. Sujet: a) "Le prêtre et le recrutement des vocations"; b) "Préparer le terrain à la sémence des vocations par la piété eucharistique chez les fidèles, par l'agrégation du T.S.S." Animateur: R. P. G. Bujold, S.S.S.

8 h. p.m. — Au reposoir: Sermon: "La famille, école de sainteté, est-elle à la hauteur de sa mission?" Prédicateur: Mgr Maurice Leclerc, supérieur du séminaire de Mont-Laurier.

9 h. p.m. — At the repository: Holy Hour for English-speaking people. "The family restored by the Holy Eucharist". Preacher: His Excellency Most Rev. W. J. Smith, bishop of Pembroke.

9 h. 15 p.m. — Forum pour dames et hommes mariés. Sujet: "Quel est le rôle spirituel du père et de la mère à l'heure de l'éducation?" Prédicateur: l'abbé J. Cossette, S.S.S. Local: Salle paroissiale.

11 h. p.m. — Au reposoir: Heure solennelle d'adoration pour tous. Sujet: "L'Eucharistie dans l'éducation". Prédicateur: R. P. Victor Lelièvre, O.M.I.

MINUIT: Au reposoir: messe basse et communion générale. Célébrant: Mgr Robert Jutras, p.a.v.g.

Samedi 23 juin

Journée de la famille chrétienne — journée mariale

10 h. a.m. — Au reposoir: Messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Smith, évêque de Pembroke.

2 h. 30 p.m. — Forum pour instituteurs et institutrices, religieux et laïques. Sujet: "Comment les instituteurs doivent préparer des vocations". Suggestions pour continuer la croissance du congrès. Président: le T. R. P. J.-C. Laframboise, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa. Animateur: Mgr Joly, p.d. Local: salle paroissiale.

Victimes d'hémorroïdes

Quelle différence apporte le traitement moderne des hémorroïdes? La nécessité de supprimer la cause est affaire de simple sens commun. Le nouveau traitement PLYTONE (un liquide qui s'absorbe par voie buccale) va directement à la cause interne. Gommages spéciaux, additionnés d'extraits de plantes qui aident la nature à refaire les tissus délicats. Le traitement PLYTONE contre hémorroïdes est la réponse de la science. Il vous donne satisfaction dès la première bouteille d'essai, sinon le prix vous est remboursé sans délai. A toutes les pharmacies modernes.

La Sealers' retire sa menace de grève

Vancouver, 21, (P.C.). — Le conciliateur fédéral, G. R. Currie, a annoncé hier soir que la Sealers' International Union, F.A.T. avait retiré sa menace de grève sur la côte canadienne du Pacifique, à la suite de nouvelles offres par les compagnies maritimes. L'union avait menacé de faire la grève sur 22 navires côtiers de la Colombie canadienne. M. Currie a déclaré qu'il parlait au nom des compagnies Pacifique Canadien, Canadian National et Union Lines.

Dimanche 24 juin

Triomphe du Christ-Roi —

Journée religieuse du centenaire

A Maniwaki. — Messes dominicales à 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, à l'église.

A la chapelle Notre-Dame: 7 h. 30 et 8 h. 30.

10 h. a.m. — Au reposoir: Messe pontificale d'ordination célébrée par S. Exc. Mgr J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier. Ordinand: la prêtre M. l'abbé Jean-Paul Beausoleil. Sermon par Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque métropolitain d'Ottawa, président du Comité international des congrès eucharistiques.

N.B. — Cette cérémonie sera irradiée par le poste CKCH (Hull).

2 h. 30 p.m. — Au reposoir: adoration pour enfants. Sujet: "L'Eucharistie et la pureté". Prédicateur: R. P. J. Gaudet, S.S.S.

3 h. p.m. — Au reposoir: Fête des vocations: Heure sacerdotale en présence des fidèles. Sermon: Magnificat de l'Eglise aux familles qui ont fourni des vocations. Prédicateur: l'abbé Parent, directeur de l'oeuvre des vocations. Les prêtres, les religieux et les religieuses, natifs de la région en congrès, ainsi que leur famille, sont invités spécialement à cette cérémonie.

4 h. p.m. — At the Repository: Holy Hour for English-speaking people. "The family and vocations". Preacher: R. P. Bujold, S.S.S.

Triomphe final

8 h. p.m. — Ralliement au reposoir.

8 h. 30 p.m. — Procession aux flambeaux, départ du reposoir. Le T. S. Sacrement est porté par Son Exc. Mgr J.-E. Limoges. Au reposoir: cérémonie de clôture du congrès. Allocution de S. Exc. Mgr Limoges et vœux du congrès.

Consécration: — M. Gérard Desjardins, député provincial, M. J.-C. Nadon, député fédéral.

Lundi 25 juin

Journée du centenaire —

Congé civil

10 h. — Grand-messe pontificale.

12 h. 30. — Banquet offert aux autorités religieuses et civiles de la région.

8 h. p.m. — Fête champêtre.

20,000 cigarettes saisies à Québec

Depuis le début de la semaine les agents de la Gendarmerie royale du Canada ont opéré, à Québec et à Chicoutimi, plusieurs saisies de cigarettes américaines.

Un grand total de plus de 20,000 cigarettes entrées illégalement au pays ont été confisquées. Au même endroit, à Québec, les agents fédéraux ont trouvé 10,390 cigarettes. Lors de deux autres saisies à Québec, ils ont mis la main sur des quantités moindres, soit, de

Présidence au Dr O. Dufresne

M. le Dr Origène Dufresne, de Montréal, directeur médical et scientifique de l'Institut du radium, a été élu hier, président de l'Association des radiologistes canadiens. C'est la première fois qu'un tel honneur échoit à un Canadien français.

200 et de 180. A Chicoutimi, à bord de la goélette "S.S. Branton", les gendarmes ont saisi un grand nombre de paquets de cigarettes; ils ont aussi fait la découverte de 144 paquets de papier à cigarettes.

La MEILLEURE "Lager" ne coûte pas plus cher!

THE CARLING BREWERY LIMITED ESTABLISHED 1847

CARLING'S Black Label LAGER BEER

UNION MADE

La Black Label coûte un peu plus cher aux Etats-Unis que les "lagers" ordinaires.

Demandez la Carling BLACK LABEL. GLACÉE

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS OUVERTS JUSQU'A 9 h. LE VENDREDI SOIR — PLATEAU 5151

Grande offre spéciale DUPUIS

100% CASHMERE

ROBERT NOBLE & CO. LTD.

VESTONS SPORT

Un tissu de texture fine et douce provenant des filatures écossaises

ROBERT NOBLE & CO. LTD.

Confection supérieure par un manufacturier canadien de renom.

SPECIAL DUPUIS

69.50

Paiements faciles si désiré

Ces vestons sport se vendent ordinairement de 85.00 à 100.00

Vous serez étonnés de la belle texture et du fini doux de ce tissu. Tous les modèles nouveaux de confection parfaite pour accorder un ajustement impeccable... Belles nuances en demande. Tailles 36 à 44 pour hommes de stature ordinaire, courte ou longue.

Aussi en vente à notre magasin de l'Hôtel Windsor.

DUPUIS — rez-de-chaussée

Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président